



# LIGNE

Service  
DE  
Londres et Southampton  
à  
Québec et Montréal

The Cunard S.S. Co., Ltd.

LIVERPOOL, Pier Head.  
LONDRES, 51 Bishopgate, E.C.  
29 Cockspur St. S. W.  
PARIS, 37 Boul. des Capucins.



Le nouveau navire "Andania".

# CUNARD

Canadien  
DE  
Montréal à  
Londres via Falmouth

Jules Hone, Travel Agencies  
9 Boul. St-Laurent, Montréal

The Robert Reford, Co., Ltd.

Montréal, Toronto, Québec,  
St-Jean, N.B., Portland, Me  
Halifax, N.E.



## JOS. COTÉ

IMPORTATEUR ET NEGOCIANT  
EN GROS

Cigares, cigarettes, tabacs de toutes sortes et  
articles de fumeurs en général

BISCUITS, CONFISERIES, EPICERIE

NOS PRIX SONT INTERESSANTS.

Une simple visite vous convaincra de notre immense  
assortiment

Bureaux et magasins : 188, rue St-Paul

Entrepôt : 119, rue St-André

QUEBEC

SUCCURSALES POUR ARTICLES DE FUMEURS  
DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

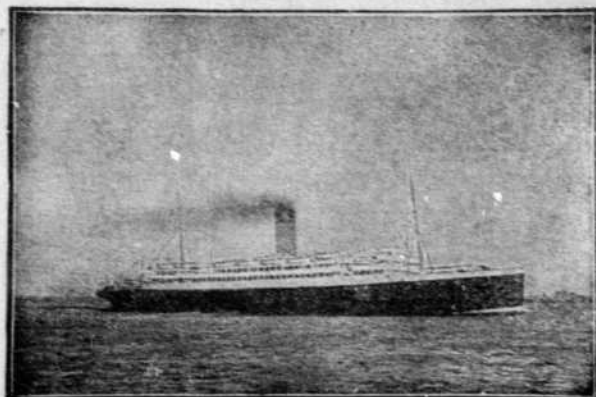
## WHITE STAR-DOMINION LINE

LES PLUS GRANDS NAVIRES VENANT A MONTREAL  
MONTREAL — QUEBEC — LIVERPOOL

SERVICE RAPIDE D'ANGLETERRE ET DE FRANCE

Billets de connaissance circulaires de Paris, Le Havre, Lyon, Charente, Bordeaux, etc., et de la Suisse.

Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigérateurs et de chambres ventilées. Billets de connaissance distribués par tous les agents de chemins de fer. On obtient tous les renseignements en s'adressant aux agents de chemins de fer ou aux agents locaux de la compagnie.



FRET—Hernu Perron et Cie, 95 rue des Marais, Paris; H. Genstal et fils, Le Havre; R. Moiroud et Cie, Lyon; A. Goguet, Charente; Th. Mayer et Cie, Bordeaux; M. Obersteg et Cie, Bâle.

PASSAGERS—Nicholas Marin, 9 rue Scribe, Paris; A. Le-Pout-A, Le Nice, Cherbourg.

JULES HONE TRAVEL AGENCIES, 9 boul. St-Laurent.  
W. M. MACPHERSON, 53 rue Dalhousie, Québec.

J. W. WILKINSON, 1008 Edifice Banque Royale, Toronto.  
WHITE STAR-DOMINION LINE, Edifice McGill, c. McGill et Notre-Dame, Montréal.

# Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1915-16

## PRESIDENT

M. LUDGER GRAVEL, négociant, 26 place Jacques-Cartier.

## 1er VICE-PRESIDENT

M. J.-E.-C. DAOUST, architecte, du bureau Gauthier et Daoust, 150 rue St-Jacques.

## TRESORIER

M. JOSEPH FILIATRAULT, propriétaire de la MAISON FILIATRAULT, 429 boul. St-Laurent.

## 2ème VICE-PRESIDENT

M. JOSEPH QUINTAL, négociant en grain, 59 rue St-Pierre.

## SECRETARE

M. RODOLPHE BEDARD, L. I. C., comptable expert, bureau 604 Edifice Shaughnessy 137 rue McGill.

## AVOCATS-CONSEILS

Me LEON GARNEAU, C. R., 86 Ouest, rue Notre-Dame.

Me EDOUARD FABRE-SURVEYER, C. R., 675 Dominion Express Bldg.

**CONSEIL D'ARBITRAGE:**—MM. Ludger Gravel, Frank Pausé, le général Labelle, Adélar Fortier, H. Laporte, Joseph Contant, L.-E. Geoffrion, C.-H. Catelli, Isaie Préfontaine, O.-S. Perrault, Frédéric-C. Larivière, Armand Chaput.

## CONSEILLERS

M. Baillargeon, J.-B., ent. de camionnage, 326 Est, rue Ontario.

M. Labrecque, J.-O., marchand de charbon, 141 rue Wolfe.

M. Berthiaume, Oscar-F., maire de Saint-Bruno.

M. Lambert, Alfred, manufacturier de chaussures, 14 Ouest, rue Notre-Dame.

M. Brodeur, A.-N., de la Cie A.-N. Brodeur, 86 rue St-Pierre.

M. Cabana, J.-N., de Cabana frères, 252 ave Laurier Ouest.

M. Chevrier, J.-N., gérant du "Devoir", 43 rue St-Vincent.

M. Desmarais, Eugène, marchand d'orn, d'église, 21 Ouest Notre-Dame.

M. de Tonnancour, L.-C., marchand-tailleur, 61 Est, rue Notre-Dame.

M. Frigon, A.-P., de St-Cyr, Gonthier et Frigon, 103 rue St-François-Xavier.

M. Gagné, Léon, Jr., de la Rockland Lumber Co., Edifice "La Patrie".

M. Grothé, Raoul, de L.-O. Grothé et Cie, 556 boul. St-Laurent.

M. Jeannotte, Alfred, de L.-H. Hébert et Cie, 23 Est, rue St-Paul.

M. Lavallée A.-S., marchand de chaussures, 101 boul. St-Laurent.

M. Martin, C.-E., de P.-P. Martin et Cie, 50 Ouest, rue St-Paul.

M. Racine, C.-E., de C. E. Racine et Cie, 121, Edifice Board of Trade.

M. Rolland, Emile, de l'imprimerie moderne, 39 rue Dowd.

M. Saucier, J.-H.-Paul, rep. de commerce, 59 Ouest boul. St-Joseph.

M. Wayland, W.-A., gér. de la Cie des Frals Funéraires, 242 Est, Ste Catherine.

M. Wilson, Hon. J.-M., de la Cie Bolvin, Wilson, 463 Ouest, rue St-Paul.

## AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

### 1.—Anciens présidents.

M. H. Laporte, de Laporte, Martin et Cie, 584 Ouest, rue St-Paul.

M. Frédéric-C. Larivière, march.-quincaillier, 911 boul. St-Laurent.

M. Joseph Contant, pharmacien, 231 Est, rue Notre-Dame.

M. Armand Chaput, de L. Chaput, Fils et Cie, 2 rue de Bresoles.

M. L.-E. Geoffrion, financier, 284 Ouest, rue Lagachetière.

M. le général Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1110 Ouest, rue Notre-Dame.

M. H.-A.-A. Brault, ancien négociant, 628 rue Davard, Outremont.

M. Damase Masson, ancien négociant, Richelieu, P. Q.

M. C.-H. Catelli, ancien industriel, 626 ave de l'Hôtel de Ville.

M. Isaie Préfontaine, financier, 425 Transportation Bldg.

M. O.-S. Perrault, gér. de l'Imperial Tobacco, 900 rue St-Antoine.

M. Adélar Fortier, de la Montreal Dairy Co, 290 ave Papineau.

M. Frank Pausé, marchand de bois, 326 avenue Green.

### 2.—Anciens vice-présidents et trésoriers.

Hon. Alph. Racine, 70 Ouest, rue St-Paul.

M. J.-B.-A. Lanctôt, 112 boul. St-Laurent.

M. Ubalde Garand, 48 Ouest, rue Notre-Dame.

M. Joseph Fortier, 210 Ouest, rue Notre-Dame.

M. L.-J.-A. Surveyer, 52 boul. St-Laurent.

M. Geo. Gonthier, 103 rue St-François-Xavier.

M. S.-D. Joubert, 338 Ouest, rue Notre-Dame.

M. J.-A.-E. Gauvin, 850 Est, rue Ste-Catherine.

Membre d'honneur de la Chambre.—Sir Lomer Gouin, K. C. M. G.

## COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1916-17

Le président et le secrétaire font partie ex-officio de toutes les commissions.

**Affaires municipales.**—M. Alfred Lambert, président; MM. Isaie Préfontaine, Jos. Quintal, A.-A. Labrecque, I.-O. Labrecque, J.-N. Chevrier, Emile Rolland, R.-O. Grothé, Alfred Roy.

**Agriculture et colonisation.**—M. Adélar Fortier, président; MM. Oscar F. Berthiaume, L.-M. Cornélius, Etienne Blanchard, Dr Brisson, Wilfrid Cédilot, Raymond Raymond.

**Beurre et fromage.**—M. Fortunat Monette, président; MM. J.-A. Vaillancourt, Charles Langlois, Wilfrid Champagné, L.-O. D'Argencourt.

**Bulletin.**—M. Jos. Contant, président; MM. J.-N. Chevrier, Emile Rolland, H. Godin, J.-E. Pelletier.

**Comptabilité.**—M. Henri Viau, président; MM. Geo. Gonthier, W.-A. Wayland, Jos. Desautels, Eug. Prévost.

**Cuir et peaux.**—M. A.-S. Lavallée, président; MM. S.-D. Joubert, Alfred Lambert, J.-B.-A. Lanctôt, Jos. Daoust.

**Enseignement technique et industries.**—M. J.-N. Cabana, président; MM. F.-C. Larivière, Jos. Fortier, J.-G.-A. Fillon, T. Trudeau.

**Epicerie et produits alimentaires.**—M. Armand Chaput, président; MM. Nap. Gendreau, Joseph Ethier, J.-H.-E. Pellerin, J. D. Boileau.

**Expansion du commerce.**—M. J.-N. Cabana, président; MM. C.-H. Catelli, O.-S. Perrault, le général Labelle, Adélar Fortier, Frank Pausé, R.-O. Grothé, Oscar-F. Berthiaume.

**Expositions et musées.**—M. A.-N. Brodeur, président; MM. C.-H. Catelli, le général Labelle, J.-B. Baillargeon, J.-O. Gareau, J.-A. Beaudry, le Dr. Bournival.

**Fer et métaux.**—M. Alfred Jeannotte, président; MM. F.-C. Larivière, L.-J.-A. Surveyer, Arthur Léger, Alex. Prud'homme, Alfred Barette, John Duand.

**Finances.**—M. J.-E.-C. Daoust, président; MM. Jos. Filiatrait, Jos. Fortier, Eug. Desmarais, J.-H.-Paul Saucier.

**Hautes études commerciales.**—M. Jos. Quintal, président; MM. Adélar Fortier, Frank Pausé, Geo. Gonthier, Alfred Lambert.

**Immeuble de la Chambre.**—M. A.-P. Frigon, président; MM. Frank Pausé, J.-E.-C. Daoust, Jos. Quintal, C.-E. Martin, W.-A. Wayland.

**Législation.**—L'hon. M. N. Pérodeau, président; MM. J.-M. Wilson, sénateur; W.-I. Gear, Edouard Fabre-Surveyer, C. R. Edouard Montpetit, C. R. Léon Garneau, C. R. J.-N. Cabana.

**Mines, bois et forêts.**—M. Frank Pausé, président; MM. Léon Gagné, Rod. Tourville, J.-H. Dansereau, J.-A. Laferté, J.-T. Armand, J.-P. Dupuis.

**Nouveautés.**—M. C.-F. Maréchal, président; MM. Alphonse Racine, conseiller législatif, Jos. Filiatrait, L.-O. de Tonnancour, J.-N. Dupuis, J.-O. Gareau, J.-F. Loisel, J.-P. Goulet.

**Produits chimiques.**—M. J.-A.-E. Gauvin, président; Y. I. Jos. Contant, J.-G.-A. Fillon, J.-A.-D. Godbout, Arthur Décary, Henri Lanctôt.

**Réception.**—M. le général Labelle, président; MM. Léon Gagné, Emile Rolland, R.-O. Grothé, Eugène Desmarais, Victor Tardif, Arthur Gadoury.

**Transports, postes, télégraphes, téléphones, douanes.**—M. C.-H. Catelli, président; MM. Jos. Quintal, Adélar Fortier, Jos. Filiatrait, J.-B. Baillargeon, W.-I. Gear, Léon Gagné, C.-E. Racine.

**Vins et liqueurs.**—M. J.-M. Wilson, sénateur, président; MM. Armand Chaput, Z. Hébert, Joseph Ethier, Nap. Gendreau.

**Voyageurs de commerce.**—M. J.-H.-Paul Saucier, président; MM. J.-N. Cabana, C.-N. Robitaille, L.-N. Veilleux, J.-Emile Roy, G. Normand, Roméo Brosseau.

**Le confort**  
**l'élégance**  
**la durée**

se trouvent réunis dans la  
chaussure

**"DAISY"**

à trépointe Goodyear pour  
hommes

En vente chez tous les principaux  
marchands du Canada

Manufacturée par

**Dufresne & Galipeau Ltée**



EXIGEZ la marque "ALLIGATOR"  
quand vous achetez  
DES

**Malles, sacs de voyage,  
Harnais, etc.**

Cette marque est la garantie d'une  
qualité supérieure. Les marchandises  
"Alligator" donnent un meilleur service,  
une plus longue durée et elles ne coûtent  
pas plus cher que les autres.

*Lamontagne Limitée.*

BLOC BALMORAL  
RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can.

Tél. Est 1118

Domicile: Est 2384

355 RUE PROVIDENCE

**JOS. LAURIER**

Ingénieur sanitaire, expert en  
chauffage, ventilation etc.

Spécialités:

Plomberie  
Chauffage  
Couverture  
Métaux

377-379 Rue ONTARIO Est  
Montréal



FUMEZ LES  
CIGARETTES  
SWEET CAPORAL  
elles sont d'une pureté  
absolue.



**Un  
Jardin  
de  
Prix**

C'est une grande  
satisfaction de  
cultiver, dans son  
jardin, des légu-  
mes et des fleurs  
qui peuvent être  
exhibés dans les  
concours de cul-  
ture maraichère  
et d'horticulture.  
Vous atteindrez  
ce but en semant  
les GRAINES de  
HAUTE QUALI-  
TE

**D et F**

Par l'emploi exclusif des graines D et F,  
M. F. S. Watson, de Lachine, P.Q., a,  
l'an dernier, remporté 55 premiers prix.

Ayez votre jardin primé l'été prochain

Catalogue gratis sur demande  
**DUPUY & FERGUSON**  
88, Place JACQUES-CARTIER,  
MONTREAL

**Pour vos impressions**  
de  
**Programmes,**  
**Revue,**  
**Catalogues,**  
**Pamphlets,**  
**Livres,**  
**Etc., Etc.,**

Adressez-vous à

**LA Cie D'IMPRIMERIE  
GODIN - MENARD Ltée**

**Nous en faisons une  
spécialité**

**41, RUE BONSECOURS**  
Montréal  
Tél. Main 5028

**W. A. BAKER, C.R.**

AVOCAT

Tél. Main 1762 58, rue ST-JACQUES

Sir P.E. LeBlanc, K.C.M.G. Alfred Forest, LL.M.  
Edm. A. Brossard, C.R. Arthur Lalonde, LL.B.  
F. G. Coffin, LL.B.

**LeBlanc, Brossard,  
Forest, Lalonde  
& Coffin**

AVOCATS

35, RUE SAINT-JACQUES  
Edifice du "Crédit Foncier"

Montréal

Tél. Main 8494-8495

Adresse télégraphique "Blansard"

Tél. Main 7739 Cables "FABSURVEY"

**Edouard Fabre-Surveyer**

Avocat-Conseil de la Chambre de commerce,  
de l'étude de

SURVEYER, ACHIM & COONAN,

Avocats et procureurs

EDIFICE DOMINION EXPRESS,  
145, rue ST-JACQUES, MONTREAL

Tél. Main 1859

Léandre Bélanger Adrien Bélanger

**Bélanger et Bélanger**

NOTAIRES, COMPTABLES  
et COMMISSAIRES

Prêts sur hypothèques, Achats de Créances,

Règlement de successions

30, rue ST-JACQUES, MONTREAL

**R. FARIBAUT**

NOTAIRE

Successeur de Leclerc & Faribault

98, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 678 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

**BREVETS  
D'INVENTION**

En tous pays. Demandez le GUIDE DE  
L'INVENTEUR qui sera-envoyé gratis.

MARION & MARION

364 rue Université, Montréal.

angle rue Ste-Catherine. Phone: Up 6474

Tél. Main 4702 Tél. St-Louis 431

**ROY & TOUPIN**

INGENIEURS CIVILS

Plans, devis, cahiers de charges: Aqueducs,  
système d'égouts, système d'éclairage, pavages,  
installations hydro-électriques, ponts, mesu-  
rages, rapports financiers.

77, rue NOTRE-DAME EST, MONTREAL

TEL. MAIN 8240

**DE GASPE BEAUBIEN**

INGENIEUR-CONSEIL

Cahiers de charges, plans et devis

Ch. 18 Edifice Assurance Royale

2 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tél. Main 375

**A. & E. LOIGNON**

INGENIEURS

CIVILS . . . .

17, côte de la PLACE D'ARMES

MONTREAL

Tél. St-Louis 3925

**S. A. BAULNE**

INGENIEUR CIVIL

Professeur à l'Ecole Polytechnique

Arpentage, plans, devis, cahiers de charges, etc.,  
pour toutes constructions de ponts, aqueducs,  
égouts, pouvoirs d'eau, constructions métalliques,  
etc.

1294, rue ST-HUBERT, MONTREAL

**Arthur Surveyer & Cie**

INGENIEURS-CONSEILS

Expertises, Levés de Plans, Estimations  
et Projets

Rapports techniques et financiers

Bureau principal: 274 COTE BEAVER HALL

Téléphone: Uptown 3908

MONTREAL

**INGENIEUR - ARPENTEUR**

ARCHITECTE

**ARTHUR VINCENT**

76 RUE ST-GABRIEL

Edifice Chambre de commerce

Aqueducs — Chemins — Subdivi-  
sions — Bornage — Brevets d'in-  
venteur — Evaluations.

Tél. Main 1168

**INVENTIONS**

**Marques de  
commerce**

Enregistrées aux Etats-Unis  
Protégées dans tous les pays  
Informations gratuites

**PIGEON, PIGEON & DAVIS**

18 années d'expérience

EDIFICE POWER, Ch. 525-526,

83 rue CRAIG OUEST

Tél. MMain 3925 MONTREAL

Tél. Main 6629

**J. B. D. Légaré**

Courtier et promoteur

11, rue ST-JACQUES, MONTREAL

**GARAND, TERROUX & CIE**

Banquiers et courtiers

48, rue Notre-Dame ouest MONTREAL

Près de la Place d'Armes

Tél. Est 1853

**La Cie J. & C. Brunet**

LIMITEE

Plomberie  
Couverture  
Electricité  
Chauffage

223 boul.

St-Laurent

MONTREAL



# LABRECQUE & PELLERIN

Tél. Est 1649      Tél. Est 1075

## MANUFACTURIERS

DE

Confitures,

Gelées, Sirop,

Ketchup,

Lessive concentrée,

Caustique, etc.

111 rue St-Timothée

MONTREAL

## AMEUBLEMENTS et ARTICLES de BUREAU

Langevin & L'Archevêque

8, RUE ST-JACQUES

IMPRESSIONS — PAPETERIE — RELIURE  
LIVRES — LIBRAIRIE

BIBLIOTHEQUES A SECTIONS

PUPITRES,  
CHAISES,  
CASIERS.

MM. Langevin et  
L'Archevêque  
sont membres de la  
Chambre de com-  
merce.



Tél. MAIN 1948

Beurre  
Creme douce  
Creme à la  
glace

**MONTREAL DAIRY CO. LIMITED**

CULTIVATEURS

Nous achetons

la crème prove-  
nant de vos sépara-  
teurs à mains.

290 Avenue Papineau  
MONTREAL



**WHITE  
HORSE  
Scotch**

En garde...  
Toujours,  
avant tout  
et tout  
le temps.



# BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Directeur: LÉON LORRAIN

Abonnement — Un an ..... \$1.00  
Le numéro : ..... 10

MONTREAL, JANVIER 1917

Le service gracieux du *Bulletin* est  
fait à tous les membres de la Chambre.

## L'INDEMNITÉ DE SURESTARIE

**Où il fallait une solution, on n'a trouvé qu'un expédient.**

En vertu de l'ordonnance No 174 de la Commission des chemins de fer du Canada, le chiffre de l'indemnité de surestarie (1) prévue par la règle No 1 est ainsi modifiée, du 1er janvier au 30 avril 1917 inclusivement:

"Règle No 1.—Quand des wagons, chargés ou attendant le chargement, sont détenus pendant un temps plus long que celui autorisé par la règle No 2 (24 heures de l'avis d'arrivage), pour quelque cause dont la responsabilité incombe au destinataire ou à l'expéditeur, les indemnités suivantes seront exigibles, sur chaque wagon et pour chaque jour de vingt-quatre heures ou fraction de jour, de l'expéditeur, du destinataire ou de toute autre personne qui en sera responsable, en plus de tous les autres frais provenant du transport des marchandises:

Premier jour .. . . .	\$1.
Deuxième jour .. . . .	\$1.
Troisième jour .. . . .	\$3.
Quatrième et chaque jour subséquent ..	\$5.

L'objet de ces modifications, demandées par plusieurs compagnies de chemin de fer, est évident: c'est de remédier à l'insuffisance des wagons de chemin de fer par rapport au volume des transports. L'augmentation de l'indemnité de surestarie incitera expéditeurs et destinataires à effectuer le plus rapidement possible le chargement et le déchargement de leurs marchandises. Plusieurs négociants trouvaient intérêt à laisser leurs marchandises, jusqu'à ce qu'ils les aient vendues, dans les wagons d'où ils les expédiaient directement à l'acheteur, l'ancienne indemnité étant moins élevée que le coût du transport du chemin de fer à leurs magasins; certains spéculateurs avaient avantage à transformer en entrepôts les wagons, et à y laisser leurs produits en attendant la hausse. Sans

doute l'augmentation de l'indemnité de surestarie fera à peu près disparaître ces deux abus.

Mais d'autres abus subsisteront, et des commerçants de bonne foi pourront parfois être lésés par cette ordonnance.

Les marchandises de quelque valeur pourront encore être laissées plus ou moins longtemps dans les wagons, tout en étant frappées de l'indemnité augmentée, pendant que les destinataires attendront, soit de les avoir vendues, afin de les livrer directement et de n'effectuer ainsi qu'un transport, soit que le prix ait atteint un chiffre plus rémunérateur. Il pourra arriver aussi que, par suite de circonstances insurmontables, des marchandises soient immobilisées dans des trains et que l'indemnité de surestarie en absorbe la pleine valeur marchande.

C'est pourquoi il nous paraît que là où il fallait découvrir une solution, on n'a trouvé qu'un expédient. Et nous sommes en présence d'un problème d'organisation qui n'est pas encore résolu.

Il est étonnant de constater que les chemins de fer n'ont pas encore résolu ce problème, quand on observe que les compagnies de navigation, auxquelles ce même problème se posait de façon impérieuse, l'ont solutionné à la satisfaction générale.

La question des délais de déchargement des wagons, c'est à dire de la paralysie partielle des transports par rail, ne sera définitivement réglée que le jour où il existera un entrepôt central — ou des entrepôts particuliers à chaque compagnie — où les marchandises seraient déposées dès l'arrivage, aux frais, suivant le cas, de l'expéditeur ou du destinataire, lequel paierait en outre un loyer quotidien.

L'augmentation de l'indemnité de surestarie mettra fin à quelques abus; mais elle aura certains inconvénients sans remédier radicalement à la situation.

(1) La surestarie (en anglais *demurrage*) est un délai supplémentaire de chargement ou de déchargement.

## L'exportation des bois canadiens

### Aperçus sur la demande

Les marchands généraux de la province de Québec pourraient prendre la plus utile initiative.

Quand les hostilités seront terminées, et quelles que soient les prescriptions relatives au commerce contenues dans le traité de paix, la victoire définitive, c'est à dire la victoire commerciale sur les marchés mondiaux, appartiendra, plutôt qu'à celui qui aura vaincu par les armes, à celui qui se sera le mieux préparé à la reprise des affaires.

Il importait d'organiser le plus grand nombre possible de nos usines pour les oeuvres de guerre; mais il importe non moins maintenant d'organiser toutes nos puissances économiques en vue des prochaines oeuvres de paix.

Or, qu'avons-nous fait, que faisons-nous pour nous préparer à récupérer par le commerce ce que nous aurons perdu par la guerre ?

Au mois d'août de l'année dernière, sir George Foster, ministre du Commerce et de l'Industrie, lançait dans le public un projet qu'il avait longuement médité: celui de convoquer à Ottawa un Congrès national de préparation commerciale et industrielle. Ce congrès devait avoir lieu en octobre 1916. Et il n'a pas eu lieu encore, et il semble ajourné indéfiniment. Le *Monetary Times*, généralement bien informé, affirme que le ministre a ainsi ajourné la réalisation de son projet parce qu'il n'a reçu à peu près aucune réponse à l'appel qu'il lançait au mois d'août aux hommes d'affaires, à qui il communiquait un projet de programme très élaboré, et qu'il priait de se mettre au travail sans retard. Et, confirmant la déclaration du *Monetary Times*, sir George Foster disait il y a quelque temps, à Toronto, qu'il ne connaissait aucun pays aussi profondément endormi que le Canada pour ce qui est de la préparation de l'après-guerre économique.

On se rappellera peut-être que, depuis le début des hostilités, le *Bulletin* de la Chambre de commerce, mettant de temps en temps sous les yeux de ses lecteurs ce qui se discute et ce qui se fait dans les autres pays, n'a pour ainsi dire pas cessé d'attirer leur attention sur l'extrême importance d'une préparation tenace et méthodique.

La guerre nous aura chargé d'un fardeau que plusieurs auraient cru trop lourd pour notre pays, débiteur partout, créancier nulle part, et chargé en temps normal d'une balance déficitaire du commerce relativement considérable. Les hommes d'affaires canadiens comptent, pour supporter ces lourdes charges, sur l'immigration et sur l'exportation. Bien que ce ne soit pas ici le lieu de discuter la question de l'immigration, on peut tout de même risquer l'opinion qu'elle sera vraisemblablement moins abondante que plusieurs ne l'espèrent. Le plus sûr moyen de nous tirer de la dépression qui ne manquera pas de suivre immédiatement la signature de la paix, sera donc l'exportation, qui donnera du travail aux Canadiens et fera affluer au pays l'or nécessaire au service de la

dette nationale et à la mise en exploitation méthodique de nos ressources naturelles.

Nous nous en tiendrons aujourd'hui à un seul article de grande exportation: le bois.

Quelque temps après le début de la guerre, le ministre du Commerce chargeait M. H. R. MacMillan, ancien chef forestier de la Colombie britannique, d'une enquête sur les possibilités d'exportation des bois canadiens en Chine, dans l'Inde, en Australasie, en Afrique méridionale et dans quelques pays européens, notamment en France et dans le Royaume-Uni. M. MacMillan a publié de temps en temps des rapports très intéressants dans le *Weekly Bulletin*.

Mais la demande pour les bois de toute sorte est si grande dans tous les pays du monde, qu'elle nous parvient spontanément: le secrétariat de la Chambre de commerce a toute une liasse de demandes auxquelles il n'a pas été jusqu'ici possible de donner suite. Ces demandes, reçues depuis le début des hostilités, viennent de France, du Royaume-Uni, d'Italie, de Grèce, de Belgique, de la Havane, de la Nouvelle-Zélande, etc.

Si l'on veut, maintenant, avoir une idée des demandes qui s'exprimeront bientôt dans les parties dévastées de la France, que l'on note les chiffres suivants que nous tenons de bonne source et de première main: Au moment où la mission commerciale canadienne a passé en France, c'est à dire l'été dernier, dans 753 communes envahies et reprises par les Français, il y avait 16,669 maisons complètement détruites et il y en avait 29,594 à réparer. Il restait 242 communes dans la ligne de feu et l'ennemi en occupait encore 2,554, soit en tout 3,549 communes ayant en moyenne 22 maisons détruites et 40 endommagées, donc 220,000 atteintes.

Qui répondra à cette demande ?

Les Scandinaves, plus rapprochés que nous de l'Europe continentale, et les exportateurs des Etats-Unis, plus favorisés, seront après la guerre, comme ils l'étaient avant, nos concurrents. Mais, depuis la guerre, des Canadiens sont morts par milliers sur le sol de la France envahie; et c'est pourquoi les Français voudront de préférence acheter au Canada plutôt qu'en Scandinavie ou aux Etats-Unis. Mais encore faut-il, pour pouvoir profiter de ces dispositions, se mettre en état de répondre aux énormes demandes de demain.

Or, nos stocks actuels et notre présente production seront loin d'y suffire. Il faut donc, dès cet hiver, activer, multiplier la production.

Il y a, dans la seule province de Québec, quelque 4,000 magasins généraux. Que les marchands généraux, contre quelques petites avances de provisions, d'équipement ou de vêtement, engagé, durant l'hiver, les colons et les cultivateurs libres de leur temps à couper des billots et à les livrer aux gares ou bien aux petits moulins disséminés un peu partout dans la province. Ce bois trouvera bientôt preneur, car la demande ne se limite pas au bois de pulpe, aux traverses de chemin de fer ou aux étauçons de puits de mines: on a besoin de tous les bois pour recons-

truire les 220,000 maisons: pin, pruche, épinette, bois blanc, bouleau, merisier, érable, hêtre, orme, noyer, etc. Tout bois en grume ou équarri à la hache sera propre à l'exportation dès le printemps prochain. Les bois coupés dans les différentes régions forestières de la province, grâce à l'initiative des marchands locaux, seraient centralisés par les commerçants de bois de Montréal, qui s'occuperaient de la question d'exportation; le marchand général n'aurait, de la sorte, qu'à acheter le bois du producteur et à le revendre à Montréal. Et il ne tarderait pas à se créer un courant d'échange dont le développement ne serait limité que par nos moyens de production et de transport.

Car la question des transports n'est pas encore définitivement résolue. Nous reviendrons sur cet aspect du problème de l'exportation. Mais il ne faut pas mettre la charrue devant les boeufs, et nous aurions mauvaise grâce de nous plaindre de l'insuffisance de nos moyens de transport, si l'abondance de la production ne justifiait pas la mise en circulation d'un plus grand nombre de bateaux que celui sur lequel nous pourrions compter l'été prochain.

### Séance du conseil

Le conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 29 novembre 1916, sous la présidence de M. Ludger Gravel.

Présents: MM. J.-E.-C. Daoust, 1er V.-P.; Rodolphe Bédard, secrétaire, C.-H. Catelli, Joseph Fortier, Frank Pauzé, J.-N. Cabana, Léon Gagné, Raoul Grothé, membres du conseil.

Assistaient également: MM. le Dr T.-A. Brisson, A. Ghysens, I.C., L.-M. Cornellier, S. Ouimet, I.C., J.-T. Armand, Henri Viau, Alfred Roy, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

Le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 22 novembre.

**ACCUSE DE RECEPTION.**—M. le premier ministre de la province de Québec accuse réception d'un rapport de la Chambre sur la cherté de la vie.

M. le sous-ministre de l'Agriculture accuse réception d'un rapport de la Chambre sur les exportations de pommes de terre.

Le Bureau des commissaires de la ville de Montréal accuse réception de trois rapports de la Chambre: la protection de la propriété; la question du tramway; la cherté de la vie.

**LEGISLATION COMMERCIALE.**—Le Canadian Credit Men's Trust Association Ltd. invite la Chambre à se faire représenter, le vendredi 1er décembre, à la première réunion de son Comité mixte des réformes judiciaires.

Le conseil prie M. Joseph Quintal d'aller représenter la Chambre.

**MUSEE COMMERCIAL.**—M. Henry Miles suggère, dans une lettre, que la Chambre de commerce, de concert

avec d'autres associations commerciales et industrielles, recommande au Gouvernement d'établir au Canada un musée commercial.

Depuis 1905, remarque M. Catelli, la Chambre de commerce a demandé, à plusieurs reprises, à Ottawa, l'établissement d'un musée de ce genre.

Le conseil en réfère à la commission pour l'expansion du commerce.

**SITUATION DE LA MAIN-D'OEUVRE.**—Le Pacifique Canadien, qui fait une enquête sur la situation de la main-d'oeuvre agricole et ouvrière, fait à la Chambre une demande d'information à ce sujet.

Le conseil en réfère aux commissions réunies de l'Agriculture et de l'Expansion du commerce.

**NOS DEVOIRS ENVERS LE CANADA.**—M. Rodolphe Bédard, secrétaire de la Chambre de commerce, fait part au conseil que M. J. H. Sherrard, directeur de la Commission du service national, l'informe que le premier ministre de la Confédération doit tenir au Monument national, le mercredi soir 6 décembre, une assemblée publique où, toute politique mise à part, il exposera le devoir des Canadiens envers le Canada; et qu'il désireait que cette réunion ait lieu sous les auspices de la Chambre de commerce et du Board of Trade.

Il vaudrait mieux, je crois, remarque M. J.-E.-C. Daoust, que les membres de la Chambre y assistassent individuellement.

La politique de parti sera exclue de cette réunion, rétorque M. C.-H. Catelli. Que M. le premier ministre vienne exposer ses idées, et ensuite chacun pourra se prononcer en toute connaissance de cause.

Le conseil se range à cet avis et prie M. le président d'accepter l'invitation de présider la réunion conjointement avec M. H. B. Walker, président du Board of Trade.

**LES ENGRAIS CHIMIQUES.**—M. J.-T. Armand, rappelant qu'un rapport de la commission d'agriculture vient d'être adopté concernant l'augmentation de la production agricole, observe que le Canada, riche en matières premières, pourrait fabriquer avec avantage des engrais chimiques, supérieurs aux engrais naturels. Mais il faudrait, ajoute-t-il, que le gouvernement aidât à l'organisation d'une compagnie.

**LA PROHIBITION.**—M. G. Normand, publiciste, adresse à M. le président une requête à sir Lomer Gouin, le priant de ne pas se rendre à la demande des partisans de la prohibition dans la province de Québec.

Le conseil décide de ne prendre aucune attitude sur cette question, au sujet de laquelle les membres de la Chambre sont, il va sans dire, parfaitement libres, remarque M. le président.

**RARETE DES WAGONS.**—M. Léon Gagné porte à la connaissance du conseil que la rareté des wagons sur le réseau de l'Intercolonial crée de sérieux embarras au commerce du bois.

Le secrétaire adjoint reçoit instructions d'attirer l'attention de l'administration des chemins de fer du gouvernement.

**L'ABATAGE DES ANIMAUX DE BOUCHERIE.**—M. Frank Pauzé demande au conseil s'il ne serait pas opportun de prier le gouvernement d'interdire à certaines époques l'abatage de quelques animaux de boucherie, dont le nombre est en diminution.

La commission d'agriculture sera saisie de la question.

**PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES.**—Sont proposés comme membres de la Chambre: MM. H. Delorme, négociant, par M. J.-E.-C. Daoust; J.-B. Poirier, gérant, et J.-C. Dufour, gérant, par M. Geo. Painchaud; J.-H. Lefebvre, gérant, par M. Mendoza Langlois; Léon Trépanier, journaliste, par M. J.-O. Labrecque.

**CONDOLEANCES.**—A la demande de M. le président, les conseillers de la Chambre expriment leurs sympathies à leur collègue M. J.-O. Labrecque, qui a perdu un fils âgé de trois ans et demi.

Et la séance est levée.

### Séance de la chambre

La Chambre de commerce s'est réunie le mercredi 6 décembre 1916, sous la présidence de M. Ludger Gravel.

Présents: MM. J.-E.-C. Daoust, 1er V.-P.; Joseph Quintal, 2ème V.-P.; Joseph Filiatrault, trésorier; C.-H. Catelli, Adélar Fortier, Ed. Fabre-Surveyer, C.R., J.-N. Cabana, Joseph Fortier, L.-M. Cornellier, Alex. Charette, Arthur Vincent, Alfred Roy, Oscar Dubuc, Ant. Lamontagne, Avila Dufort, T. Charpentier, Jos. Desautels, Lambert de Roode, S. Ouimet, I.C., Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

La Chambre approuve le procès-verbal de la séance du 2 novembre.

**LES PASSAGES A NIVEAU.**—Le secrétaire du Bureau des commissaires informe la Chambre que la Commission des chemins de fer n'a pas encore rendu jugement sur la demande qui lui a été faite le 28 septembre 1915.

M. le président rappelle que le président de la Commission, sir Henry Drayton, a pour ainsi dire rendu jugement séance tenante, puisqu'il a dit qu'il fallait faire disparaître les passages à niveau du Grand-Tronc, mais que le temps n'était pas propice pour négocier l'emprunt nécessaire à l'exécution des travaux.

**LA PROHIBITION.**—M. G. Normand informe la Chambre qu'il n'avait pas l'intention de soumettre au conseil sa requête priant sir Lomer Gouin de ne pas se rendre à la demande de ceux qui désirent la prohibition dans la province; mais qu'il voulait seulement recueillir des adhésions personnelles parmi les membres.

M. Normand communique copie d'une lettre ouverte adressée à l'Autorité, qui a commenté l'attitude du conseil, et dans laquelle il remet les choses au point.

L'auteur de l'article de l'Autorité, remarque M. le président, eût mieux rendu justice à la Chambre, se fût mieux rendu justice à lui-même, s'il s'était donné la peine de se renseigner.

**LA MUSIQUE RELIGIEUSE.**—M. le commissaire des douanes écrit, à propos des droits sur la musique religieuse, une lettre d'explications qui, à la demande de M. Filiatrault, est référée à la commission des transports.

**LE DEFICIT DU BUDGET MUNICIPAL.**—Le secrétaire du Bureau des commissaires transmet à la Chambre copie d'une résolution passée le 1er décembre et aux termes de laquelle le Bureau invite la Chambre à aller discuter avec l'administration municipale, à l'hôtel de ville, le samedi matin 9 décembre, à 11 heures, les moyens de combler le déficit du budget, et, notamment, l'opportunité d'imposer une taxe mobile sur l'immeuble.

Sur proposition de M. Catelli, appuyé par M. Adélar Fortier, la Chambre nomme pour ces fins un comité composé de MM. Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, Jos. Quintal, Isaie Préfontaine, Alfred Lambert et J.-N. Cabana et des proposeurs.

**L'INDEMNITE DE SURESTARIE.**—La Commission des chemins de fer informe la Chambre qu'elle entendra à Toronto, le lundi 11 décembre, la demande de plusieurs compagnies de chemins de fer qui veulent porter de \$1 à \$4. l'indemnité quotidienne de surestarie.

L. Chambre en réfère à la commission des transports.

**EXTENSION ET AMENAGEMENT DES VILLES.**—La Chambre réfère à la commission des affaires municipales un projet de requête au Gouvernement provincial, soumis par la Commission de la conservation, et le prie d'appuyer un projet de loi conférant aux municipalités des pouvoirs plus étendus en matière d'extension et d'aménagement.

**LA FOIRE DE LYON.**—MM. Seurot et Bernard, chargés par le Comité d'organisation de la Foire de Lyon, de recueillir les adhésions des exportateurs canadiens, offrent leurs services aux membres de la Chambre. Cette offre sera insérée dans le *Bulletin*.

**LE CREDIT COMMERCIAL.**—M. J.-N. Cabana fait rapport qu'il a représenté la Chambre de commerce, le vendredi 1er décembre, auprès du Comité mixte des réformes judiciaires de la Canadian Credit Men's Trust Association Ltd., laquelle désirerait, ajoute M. Cabana, que la justice fut plus expéditive dans ses jugements contre les débiteurs, en vertu de billets à ordre ou de comptes courants, qui ne présentent pas une défense justifiée, et que le code fut amendé pour ce qui est de l'insolvabilité.

MM. L.-T. Churchill et Jos. Desautels expliquent les abus auxquels donnent lieu les lois actuelles, et M. Adélar Fortier cite un autre exemple.

Me Edouard Fabre-Surveyer est d'avis que les intéressés devraient s'adresser à la Législature, faire voir l'insuffisance des prescriptions du code et demander de façon précise qu'on applique les remèdes efficaces.

La Chambre en réfère à la commission de législation.

**LA CULTURE DU BLE.**—Sur proposition de MM. Adélar Fortier et L.-M. Cornellier, la Chambre adopte un rapport sur la culture du blé. (On en trouvera le texte dans le *Bulletin* de janvier).

ORGANISATION FEDERALE DE BUREAUX

DE PLACEMENT.—La Chambre adopte un rapport de la commission de législation sur ce sujet. (On en trouvera le texte dans le *Bulletin* de janvier.)

LE SERVICE NATIONAL.—M. J.-E.-C. Daoust fait l'interpellation suivante :

1.—La Chambre de commerce est-elle en état de produire une confirmation de l'invitation qui a été faite mercredi dernier, au téléphone, à M. le président, de présider la réunion que tenait ce soir-là, au Monument National, M. le premier ministre du Canada, et qui avait été convoquée par le directeur du service national ?

2.—La Chambre de commerce est-elle au courant des questions qui y seront traitées ?

3.—Doit-on comprendre que la présence de M. le président indique que la Chambre de commerce endosse d'avance les déclarations qui y seront faites ?

En réponse, M. le président dit que la Chambre, ignorant encore les déclarations qui seront faites au Monument national, ne peut y souscrire d'avance. Et M. le président ajoute qu'il a accepté la présidence de la soirée parce que M. J.-H. Sherrard lui a assuré qu'elle n'aurait aucun caractère politique, mais que son unique objet serait de mieux faire comprendre aux Canadiens leurs devoirs envers le Canada, — ainsi qu'en fait foi une lettre de M. Sherrard, directeur à Montréal du service national, et dont, à la demande de M. le président, le secrétaire adjoint donne lecture.

PROPOSITION D'UN NOUVEAU MEMBRE.—Est proposé comme membre de la Chambre: M. Alfred Bernier, comptable et industriel, par M. J.-Emile Bernier.

Et la séance est levée.

### Séance du conseil

Le conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 13 décembre 1916, sous la présidence de M. J.-E.-C. Daoust, 1er vice-président, — M. le président étant absent.

Présents: MM. Rod. Bédard, secrétaire, C.-H. Catelli, Alfred Lambert, J.-N. Cabana, J.-O. Labrecque, Joseph Fortier, membres du conseil.

Assistaient également: MM. Alfred Roy, L.-M. Cornellier, S. Ouimet, I.C., Dr T.-A. Brisson, Henri Viau, L.-N. Veilleux, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

Le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 29 novembre.

LA CULTURE DU BLE.—M. le sous-ministre de l'Agriculture du gouvernement provincial accuse réception du rapport de la Chambre sur la culture du blé et promet que M. le ministre accordera toute son attention à cette question.

EXPORTATIONS DE POMMES DE TERRE.—M. le sous-ministre de l'Agriculture communique à la Chambre copie des nouveaux règlements relatifs à l'admission aux Etats-Unis des pommes de terre du Canada.

Le conseil demande que le texte en soit inséré dans le *Bulletin*.

BUREAU DE RECHERCHES MUNICIPALES.—Le secrétaire transmet copie d'une résolution du Bureau des commissaires de la Ville de Montréal, priant les principaux corps publics de former un comité dans le but d'organiser un bureau de recherches municipales.

La Canadian Manufacturers' Association (section de Montréal) communique à la Chambre copie d'une résolution aux termes de laquelle elle se déclare favorable au projet.

Quand il s'est agi de travailler à améliorer les méthodes administratives de Montréal, rappelle M. Catelli, la Chambre de commerce a toujours donné gratuitement son cours.

A New York et ailleurs, observe M. Lambert, ces bureaux de recherches municipales ont donné d'excellents résultats. Mais il vaudrait mieux qu'à Montréal l'initiative fût prise par des particuliers, en dehors de l'hôtel de ville.

Le conseil en réfère à la commission des affaires municipales.

LES MARCHES PUBLICS.—Le Bureau des commissaires communique à la Chambre copie d'un rapport de M. J.-E.-A. Biron, surintendant des marchés, sur la situation des marchés à Montréal.

M. Cornellier rappelle que, dans son mémoire, déposé au dossier de la commission d'agriculture, il a exposé comment la Ville pourrait améliorer ses marchés et se créer par là de nouvelles sources de revenu.

M. Daoust prie M. Cornellier de soumettre cette partie de son mémoire à la commission des affaires municipales, à laquelle la question est référée.

LA FOIRE DE LYON.—MM. Seurot, Bernard et Cie font part à la Chambre d'un plan coopératif de participation à la Foire d'échantillons de Lyon.

Le conseil décide de porter le projet à la connaissance des membres de la Chambre par une insertion dans le *Bulletin*.

L'ENREGISTREMENT.—Le Board of Trade d'Ottawa communique à la Chambre le texte d'une résolution, adoptée le 11 septembre 1916, approuvant le projet d'enregistrement conçu par le gouvernement et demandant qu'il soit, s'il est nécessaire, suivi de la conscription.

LA CHERTE DE LA VIE.—Le secrétaire adjoint fait rapport de l'entrevue, avec M. le ministre de l'agriculture, de MM. J.-E.-C. Daoust, Joseph Quintal et Adélar Fortier, appelés devant le Comité d'agriculture, à Québec, au sujet de l'enquête que fait ce dernier sur la cherté de la vie.

M. Catelli propose l'adoption du rapport et offre aux délégués les remerciements du conseil.

Le texte du rapport sera inséré dans le *Bulletin* de janvier.

PROTESTATION CONTRE UN ARTICLE MENSONGER.—M. J.-N. Cabana proteste contre un article de l'*Autorité*, à propos de la prétendue attitude de la

Chambre sur la question du budget municipal. Les injures de ce journal n'atteignent pas la Chambre de commerce, dit M. Cabana: je veux les ignorer, mais je dois protester contre les faussetés avancées par l'Autorité, qui taxait la Chambre d'inertie au moment même où une délégation de ce conseil discutait la question financière avec les administrateurs municipaux.

**PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES.**—

Sont proposés comme membres de la Chambre: MM. Victor Archambault, gérant provincial de la "Excelsior Life Ins. Co.", par MM. Ludger Gravel et J. C. Groves-Contant; Wilfrid L. Vandal et D. Cardinal, architectes, par M. Albert L'Archevêque.

**CONDOLEANCES.**—M. J.-E.-C. Daoust propose et fait adopter la résolution suivante:

"Les membres de la Chambre de commerce ont appris avec un vif regret le décès prématuré de M. J.-Arthur Villeneuve, négociant en bois de cette ville et membre à vie de cette Chambre, et ils désirent offrir à sa famille ainsi qu'à son beau-père, M. Frédéric-C. Larivière, ancien président de cette Chambre, l'expression de leur vive sympathie dans la grande perte qu'ils viennent d'éprouver."

**AJOURNEMENT.**—Sur proposition de MM. Rodolphe Bédard, secrétaire, et J.-N. Cabana, le conseil suspend ses séances hebdomadaires jusqu'au mercredi 17 janvier 1917.

### **Séance spéciale du conseil**

Le conseil de la Chambre de commerce a tenu, le mardi matin 26 décembre 1916, sous la présidence de M. Ludger Gravel, une séance spéciale ayant pour objet de choisir les délégués qui feront partie de la mission de Bonne Entente, laquelle visitera l'Ontario du 8 au 11 janvier.

Présents: MM. J.-E.-C. Daoust, 1er V.-P.; Jos. Quintal, 2ème V.-P.; C.-H. Catelli, Joseph Fortier, Ed. Fabre-Survoyeur, C.R., J.-N. Cabana, J.-O. Labrecque, Léon Gagné, Jr., Alfred Lambert, J.-H. Paul Saucier, Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

M. Rodolphe Bédard s'était fait excuser.

M. le président expose l'objet de la séance, et rappelle que la Chambre de commerce a été ignorée dans la formation d'un Comité permanent de Bonne Entente.

A la demande de M. le président, le secrétaire adjoint lit, à ce sujet, une lettre adressée par MM. J.-E.-C. Daoust, J.-O. Labrecque et Jos. Filiatrault à sir Georges Garneau et à M. Zéph. Hébert, ainsi que la réponse de sir Georges Garneau.

Le secrétaire adjoint lit ensuite une lettre de M. Zéph. Hébert qui, au nom de l'exécutif du comité permanent, invite la Chambre à nommer cinq délégués dans la mission qui ira visiter l'Ontario du 8 au 11 janvier.

M. Joseph Quintal tient à préciser qu'il a été nommé membre du Comité permanent, non pas en tant que représentant de la Chambre de commerce, mais probablement

parce qu'il a été l'un des initiateurs du mouvement.

M. le président, au nom du Conseil, en félicite M. Quintal, et celui-ci remercie et ajoute qu'il n'a pas eu connaissance de la nomination de l'exécutif du Comité permanent. M. Quintal est d'avis que le comité de finances, qui a recueilli les fonds pour la réception de Montréal, devrait se réunir, prier M. Hébert de faire un rapport pour clore la question, et remercier ceux qui ont rendu des services.

M. le président fait observer qu'il s'agit de prendre en considération l'invitation de l'exécutif du Comité permanent.

Je crois, remarque M. Daoust, qu'il vaudrait mieux, avant de nommer des délégués, convoquer le comité général de Montréal et lui faire rapport.

Je suis d'avis, ajoute M. Lambert, qu'il faut d'abord mettre les choses au point, et faire redresser les griefs de la Chambre de commerce.

Je ne doute pas, répond M. Quintal, que votre indignation ne soit légitime; mais vous justifierait-elle d'abandonner une cause qui nous est chère à tous. Sans l'appui de la Chambre, le succès serait incertain. Assurons d'abord le succès du prochain voyage; ensuite, nous demanderons que la Chambre soit représentée dans le Comité permanent.

Je suis de l'avis de M. Quintal, rétorque M. le président: il faut parfois, dans l'intérêt général, souffrir même des injustices.

Formons un sous-comité, propose M. Lambert; allons voir M. Hébert et démontrons-lui que la Chambre a droit à un délégué dans le Comité permanent.

A quel titre irait-on voir M. Hébert? demande M. Cabana. C'est au Comité permanent lui-même qu'il faudrait s'adresser, et nous n'en avons pas le temps.

Je suis d'avis, ajoute M. Quintal, que ce Comité permanent devra être complètement réorganisé, être formé de délégués désignés par les corps publics. Mais cette réorganisation ne pourra se faire qu'après la visite de l'Ontario; nous n'avons pas le temps avant. Il ne serait peut-être pas mauvais, cependant, qu'un sous-comité aille représenter à M. Hébert que la Chambre a des griefs et qu'elle entend avoir justice après la visite de l'Ontario; mais qu'en attendant elle offre sa collaboration.

M. Lambert propose qu'avant de nommer ses cinq délégués, le Conseil envoie auprès de M. Hébert un sous-comité dans le but d'exposer les griefs de la Chambre afin de dissiper tout malentendu.

Comme il n'y a pas de temps à perdre, observe M. le président, que le Conseil nomme d'abord ses cinq délégués; il choisira ensuite un sous-comité qui ira demander des explications à M. Hébert.

Si — chose tout à fait improbable — ces explications n'étaient pas satisfaisantes, on pourrait convoquer de nouveau le Conseil.

Il s'agit de savoir, ajoute M. le président, si nous acceptons l'invitation?

Le conseil se prononce affirmativement.

M. Catelli décline l'invitation, pour des raisons personnelles; et, sur proposition de M. J.-E.-C. Daoust, le Conseil nomme les cinq délégués suivants: MM. Ludger Gravel, Rodolphe Bédard, Adéland Fortier, Alfred Lambert et J.-N. Cabana.

A la demande de M. Lambert, le Conseil invite le secrétaire adjoint à accompagner les délégués.

M. le président suggère et fait agréer par le Conseil qu'un sous-comité, composé de MM. J.-E.-C. Daoust, Alfred Lambert et J.-O. Labrecque, aille s'entendre avec M. Zéph. Hébert.

Et la séance est levée.

### Séance spéciale du conseil

Le conseil de la Chambre de commerce a tenu une réunion spéciale le mardi matin 2 janvier 1917, sous la présidence de M. Ludger Gravel.

Présents: MM. Jos. Quintal, Jos. Filiatrault, C.-H. Catelli, Jos. Fortier, J.-O. Labrecque, J.-H. Paul Saucier, C.-E. Racine, Harry Godbout et Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

M. le président commence par souhaiter une heureuse année aux conseillers et il exprime le voeu qu'en cette nouvelle année on fasse, à la Chambre de commerce, encore plus de travail qu'en 1916.

OBJET: L'appel du Service national.

Le secrétaire adjoint lit une lettre de M. R. B. Bennett, directeur général du Service national, et l'appel de sir Robert Borden.

Voilà, dit M. le président, la question à propos de laquelle j'ai cru bon de convoquer le conseil en assemblée spéciale.

Je crois, déclare M. Jos. Quintal, que nous devrions appuyer ce mouvement, d'autant plus que le Service national ne comporte pas la conscription. On a vu, dans les journaux, que Monseigneur l'archevêque de Montréal recommande de signer les cartes du Service national, et je crois que la Chambre de commerce peut très bien faire ce que recommande Monseigneur.

Le Conseil décide unanimement d'appuyer l'initiative du Service national.

M. le président demande la permission — et elle lui est accordée — de soumettre au conseil quelques autres questions, n'ayant pas trait à l'objet de cette séance spéciale.

La Ligue du progrès civique fait connaître au Conseil les noms de son nouvel exécutif, formule des vœux de Nouvel An et invite la collaboration de la Chambre.

La Chambre de commerce de Sorel invite la Chambre à un dîner qui sera offert le jeudi 18 janvier, à Sorel, à sir Lomer Gouin.

Le Conseil prie MM. le président, le trésorier et le secrétaire de représenter la Chambre et donne instructions au secrétaire adjoint de répondre qu'une dizaine de membres — dont les noms seront communiqués plus tard — auront le plaisir d'accepter l'invitation.

Le Board of Trade d'Ottawa demande l'avis de la Chambre sur l'opportunité de prier le gouvernement de permettre la vente de la margarine au Canada et de prohiber, durant la guerre, l'exportation des produits laitiers aux Etats-Unis.

La fabrication et la vente de la margarine sous le contrôle du gouvernement, remarque M. Quintal, en élèverait considérablement le prix.

Il faudrait, ajoute M. Gravel, que la margarine fut vendue au consommateur en briquettes d'une livre et de cinq livres, par exemple, et que ces briquettes portent une étiquette bien distincte.

Le Conseil favoriserait la fabrication et la vente de la margarine au Canada, pourvu que cela se fasse de manière à prémunir le public contre toute fraude.

Quant à la prohibition d'exportation, le Conseil se déclare contre toute restriction du commerce.

CONDOLEANCES.—A la demande de M. Jos. Quintal, qui fait l'éloge de feu l'hon. M. T. Chase Casgrain, qui fut un Canadien-français éminent, le Conseil exprime ses condoléances au premier ministre du Canada et à la famille du défunt.

Et la séance est levée.

### L'exemple de l'Allemagne

#### Sir Herbert Holt voit le salut du Canada dans le régime protecteur

Quelque haine que l'on puisse avoir pour les Allemands, on ne peut nier l'efficacité de leurs méthodes commerciales, assure sir Herbert Holt, dans un article intitulé *Canadian Commerce and Finance*, que publie le *Financial Post*.

L'Allemagne n'est pas essentiellement un pays riche, continue l'auteur. Mais sa seule politique a consisté à grouper tous les intérêts, par exemple à faire servir la banque à la distribution; elle a réussi, par l'organisation de ramifications tentaculaires, à sucer le sang commercial du monde et à le faire refluer dans ses veines d'autant plus appauvries par les guerres que c'est un pays sans grandes ressources naturelles.

Nous devons encore tenir compte de la tendance de plus en plus marquée en Allemagne vers des tarifs élevés déterminés par l'intérêt national. Si l'Empire britannique — ajoute sir Herbert Holt — avait mis en vigueur des tarifs élevés, il y a vingt-cinq ans, la guerre actuelle n'aurait pas eu lieu. La politique libre-échangiste de la Grande-Bretagne a mis l'Allemagne en mesure de la concurrencer dans le Royaume-Uni même, sans permettre à l'Angleterre de vendre quoi que ce fût en Allemagne à conditions égales, — sauf pour ce qui est des matières premières, dont l'Allemagne avait un pressant besoin. Le résultat en a été que l'Allemagne a établi, aux dépens de l'Angleterre les fondations de son expansion.

Les Etats-Unis, d'autre part, penchent plutôt vers le libre-échange; mais nos intérêts, en tant que partie d'un grand Empire, et, probablement, d'une coalition des Alliés après la guerre, nous dirigent dans une autre direction, — et il nous faut résister à une tendance de ce genre, d'où qu'elle vienne.

Jusqu'ici — dit encore sir Herbert Holt — les banques canadiennes ont toujours accédé aux demandes du ministre des Finances: elles ont appuyé commandes de munitions, achat de céréales, emprunts nationaux. Mais il faut qu'elles appuient le commerce et qu'elles maintiennent leur puissance afin d'être en état, après la guerre, de faire face aux demandes du commerce.

L'auteur recommande la mise en oeuvre de méthodes agricoles plus scientifiques, dans l'Ouest comme dans l'Est, et suggère que chaque province ait un ministère des forêts: Une partie de nos ressources en bois, dit-il, est délibérément gaspillée. Le Canada devrait être le plus grand fabricant de papier du monde; et, pour peu que nous poursuivions les mêmes méthodes, nous n'aurons bientôt plus assez de matières premières pour nos propres besoins.

### **Le change et la guerre (1)**

Le change est l'opération par laquelle s'effectue le règlement des créances internationales, selon le rapport qui règne entre les monnaies en circulation dans les divers pays.

Ainsi, le règlement d'un achat pratiqué à Londres ne peut se faire qu'en or, ou, à moins de stipulations formelles, en monnaie britannique, c'est-à-dire sur la base de l'unité monétaire anglaise, qui est la livre sterling, laquelle vaut, au pair, 25 fr. 22. Aux Etats-Unis, l'unité monétaire est le dollar, qui vaut, au pair, 5 fr. 18. En Russie, l'unité monétaire est le rouble, qui vaut, au pair, 2 fr. 66; toutefois, la Russie important beaucoup et exportant difficilement pendant la guerre, la valeur du rouble est tombée à 1 fr. 82.

Le pair d'une monnaie métallique relativement à une autre signifie le rapport entre la quantité de cette monnaie qu'on peut fabriquer avec un kilogramme d'or fin et la quantité d'autre monnaie fabriquée avec le même poids du même métal.

Mais si l'or est l'étalon de la monnaie, il n'est pas assez abondant, et il est trop peu pratique pour faire face à tous les besoins de la circulation monétaire. A l'intérieur d'un pays, les paiements se font donc également sous forme de chèques, de billets de banque, de monnaies divisionnaires, dans les conditions prévues par la loi et les usages. A l'extérieur, ils se font le plus souvent sous la

(1) Tous nos lecteurs ne sont peut-être pas parfaitement au courant des opérations de change; plusieurs nous sauront gré sans doute de leur en faire voir clairement le fonctionnement. On ne saurait rien désirer de plus clair ni de plus précis, à ce sujet, que cet article de M. Léon Chave-non, directeur de l'Information, de Paris.

forme d'effets de commerce, de titres, de chèques, etc., sur la base de l'unité de monnaie en usage dans le pays du créancier et au cours de cette monnaie, qui est le cours du change.

La guerre a jeté la perturbation dans les relations commerciales entre les peuples. Les exportations des nations belligérantes sont considérablement réduites, l'importance et la nature de leurs importations sont profondément modifiées. En temps ordinaire, les transactions de toute sorte avec l'étranger engendrent la création d'un nombre d'effets considérable dont les banques font commerce. Supposons des négociants américains ayant acheté à Paris des marchandises; les vendeurs français feront traite sur eux, et les effets ainsi créés seront remis à l'es-compte ou *vendus*. Ils seront recherchés par les négociants français qui ont eux-mêmes acquis des marchandises aux Etats-Unis et qui, si leurs créanciers ne font pas traite sur eux, achèteront et paieront ces lettres de change en monnaie française, se libérant ainsi de leurs dettes, tout en laissant aux intermédiaires le soin de recouvrer le montant des effets en *dollars*. Il arrive que la traite tirée par le négociant français est achetée par un étranger pour couvrir un paiement que cet étranger a lui-même à faire à New-York, ou que le négociant français, débiteur de l'Amérique, couvre sa créance en achetant à l'étranger des lettres de change sur New-York. La *compensation* s'opère, entre tous les effets représentant ces diverses créances, sans qu'il en résulte en principe un maniement d'espèces. Mais la cote des changes traduit par ses fluctuations le sens des opérations réalisées.

C'est ainsi que se règle, par la centralisation et la compensation des effets de commerce, la balance de nos achats et de nos ventes à l'étranger. Aux transactions commerciales effectives s'ajoutent d'ailleurs les créances à recevoir tels que coupons et ventes de titres, les créances à payer telles que frets, souscriptions de titres, commissions, etc. Mais la valeur de nos importations et de nos exportations ne saurait s'équilibrer exactement.

La balance entre les dettes et les remises, entre la demande et l'offre, se traduit par un solde qui nous est favorable ou défavorable. Dans le premier cas, nous aurons finalement reçu, sous forme de versements d'or, le montant de ce solde; dans le second nous devons exporter, à un moment quelconque, en or également, la somme qui représente l'excédent de nos engagements.

On compense de la sorte, avec les pays étrangers, des créances réciproques dont le montant atteint annuellement des milliards, en achetant des livres sterlings pour effacer les créances anglaises, des dollars pour solder les créances américaines, des florins pour la Hollande, des roubles pour la Russie, des francs pour la Suisse. Mais, de leur côté, Anglais, Américains, Hollandais, Russes et Suisses, pour payer leurs propres achats, leurs coupons, etc., sont contraints d'acheter des francs. La compensation s'établit, le solde se révèle.

Malgré l'apparence de la balance commerciale, qui n'est pas strictement la balance des dettes, ce solde nous

était rarement défavorable avant la guerre. Il en va autrement depuis que nos exportations se sont rarifiées, et depuis l'interdiction d'exporter de l'or.

Je ne veux pas entrer ici dans le détail des opérations qui accompagnent ou constituent le change proprement dit. La valeur du débiteur, le taux de l'escompte et de l'intérêt, la circulation plus ou moins grande des effets de commerce ont une influence sur la valeur de ce qu'on appelle le "papier court"; l'oscillation des prix de cette sorte d'effets est toutefois limitée en temps normal par le *gold point* d'entrée et de sortie de l'or, ce qui veut dire que les acheteurs ou les vendeurs de change préfèrent expédier ou faire venir de l'or quand le change est ou onéreux ou trop abondant. Aujourd'hui, toutefois, la question ne se pose plus. D'une manière générale, les changes des pays belligérants se sont plus ou moins dépréciés depuis la guerre, tandis que ceux des pays neutres sont en hausse.

C'est ainsi que le change de Londres sur New-York par où se traduit la quantité de dollars qu'on achète avec une livre sterling, et dont le pair est de 4 dollars 86, valait 4,87 le 15 juillet 1914, et ne vaut plus que 4,71; la livre sterling qui représente en Espagne, au pair, 25 pesetas 22, et qui en valait 25,90 le 15 juillet 1914, ne vaut plus que 23 p. 22; le florin hollandais, dont le pair est de 12,10 et qui était coté à Londres 12,12 le 15 juillet 1914, a fléchi à 11,615, ce qui veut dire qu'avec une livre sterling on n'achète plus que 11 florins 615 au lieu de 12 florins 12; enfin la livre sterling ne correspond plus qu'à 16 couronnes 83 de monnaie scandinave au lieu de 18,24 avant la guerre, et à 24 fr. 75 de monnaie suisse au lieu de 25,18, le pair étant en Scandinavie de 18,25 et en Suisse, comme chez nous, de 25,22.

Plus que jamais, les gouvernements, soit par des organismes spéciaux, soit par l'intermédiaire des grandes banques d'émission, interviennent pour "contrôler" la fixation des changes et en éloigner la spéculation. C'est qu'en effet les achats effectués à l'étranger soit pour l'alimentation, soit pour la Défense nationale, ou pour divers usages, ont leur répercussion directe sur les prix des changes, de même que ceux-ci pèsent sur la consommation intérieure.

Ces achats, qui pour notre pays sont considérables, ont pu toutefois être réglés sans que l'encaisse-or de la Banque de France en ait été sensiblement affectée. Mais il a fallu recourir aux offices de la Banque d'Angleterre, engager une partie de notre portefeuille de valeurs internationales, obtenir des ouvertures de crédit qui devront être amorties dans l'avenir. On a pu de la sorte améliorer les cours des changes depuis avril.

Il a fallu aussi se résigner à subir la hausse du dollar et de la livre sterling — comme de la peseta espagnole, comme du florin hollandais, de la couronne scandinave et du franc suisse. C'est pourquoi, si nous achetons pour 25,225 francs de marchandises à Londres, il nous faut payer 27,800 francs parce que la livre sterling vaut, non plus le pair, 25,22, mais 27,80. Et si nous achetons pour 518,250 francs de marchandises à New-York, il nous faut

payer 583,500 fr., parce que le dollar est monté du pair 5,18 à 5,83. Presque toutes les marchandises se trouvent aujourd'hui plus ou moins grevées par cette majoration.

Les taux des changes, qui marquent l'enrichissement ou l'appauvrissement d'une nation, sont susceptibles de variation quotidienne, selon la loi de l'offre et de la demande. En d'autres termes, le change sur l'étranger s'améliore quand nous avons des créances à recouvrer; il est sensible à des facteurs même impondérables.

La Banque de France s'est heureusement appliquée à régulariser ces taux de change, qui grevent déjà lourdement la consommation intérieure, et qui tendent à s'élever d'autant plus que nos achats sont plus importants, et déplacent à notre préjudice la balance commerciale. A cet effet, elle doit centraliser directement, ou par les soins de la Banque d'Angleterre, les traites étrangères sur New-York, par exemple, puisque la France est débitrice des Etats-Unis.

Aussi avons-nous intérêt à économiser, à fabriquer, à produire le plus possible à l'intérieur, à exploiter nos mines de fer, à limiter nos importations en un mot. Le pays a également intérêt à ce que l'or inutilisé sorte des mains qui thésaurisent pour remplir son rôle naturel, qui est de payer nos dettes envers l'étranger sans la majoration onéreuse du change.

Ce qui peut nous consoler, c'est que le change allemand est beaucoup plus déprécié que le nôtre. Sa perte, en ce qui touche le dollar, est de 25%, alors que la dépréciation du franc est seulement de 11,28%.

Cependant l'Allemagne ne peut virtuellement plus rien acheter aux Etats-Unis, gênée qu'elle est par le blocus: c'est donc qu'elle a épuisé ses crédits sur l'Amérique, et que l'opinion américaine manque de confiance dans l'avenir de la Germanie.

Au surplus, nous sommes à une époque où, même dans le domaine économique, les faits se substituent aux théories; la plupart des doctrines économiques ont fait faillite ou peu s'en faut. Il serait donc oiseux de s'attarder à l'étude du mécanisme des changes en temps de paix, ce mécanisme étant aujourd'hui faussé. Je ne parlerai donc ici ni du taux de l'escompte, ni de l'inflation du portefeuille des banques, ni des caractéristiques ordinaires du *papier long* et du *papier court*.

Je mentionne toutefois que la hausse des changes étrangers, si elle se maintient après la guerre, constituera un stimulant pour notre commerce d'exportation, du moins tant qu'une monnaie étrangère donnée vaudra, en francs, *plus que le pair*.

Un pays n'a pas besoin d'une circulation monétaire énorme, car ce n'est là qu'un des éléments de sa fortune.

L'or est assurément un signe de richesse en tant qu'instrument d'échange, mais l'argent a perdu une grande partie de sa valeur ancienne; enfin, le billet de banque est une richesse pour celui qui le possède, mais constitue un engagement de la banque émettrice, laquelle est d'ailleurs couverte, en ce qui touche la plus grande partie

de la circulation actuelle des billets en France, par l'Etat français lui-même.

David Hurze avait déjà discerné que "l'Etat seul tire quelque avantage de la plus grande abondance de la monnaie, mais seulement en temps de guerre et de négociations avec les pays étrangers."

J'ai fait allusion aux facteurs moraux qui jouent un rôle dans la fixation du taux des changes. Que la France sorte de cette guerre avec profit et dignité, ses richesses certaines, agricoles et industrielles, lui ramèneront promptement des changes favorables.

## La cherté de la vie

### Délégation à Québec

En réponse à l'invitation de M. le ministre de l'Agriculture, une délégation composée de MM. J.-E.-C. Daoust, 1er vice-président; Joseph Quintal, 2ème vice-président; Adélar Fortier, président de la commission d'agriculture, Wilfrid Cédilot, député, et Léon Lorrain, secrétaire adjoint, s'est présentée, le mardi soir 12 décembre 1916, au Parlement provincial, devant le Comité de l'Agriculture, présidé par l'hon. M. Caron, afin de donner son opinion sur l'augmentation excessive du coût de la vie et sur les remèdes propres à l'atténuer.

M. Adélar Fortier prend la parole au nom de la Chambre de commerce du district de Montréal. Nous avons, à la Chambre de commerce, dit M. Fortier, une commission d'agriculture, composée de cultivateurs, d'industriels et de marchands. Nous avons, depuis assez longtemps, étudié la question. Et nous en sommes venus à la conclusion que la cause fondamentale de l'excessive cherté de la vie, c'est l'insuffisance relative de la production agricole. Le remède, ce sera donc l'augmentation de la production. On facilitera cette augmentation en généralisant la mise en oeuvre d'un outillage et de méthodes plus modernes chez les cultivateurs et en multipliant les petites fermes modèles où le cultivateur puisse aller puiser des connaissances pratiques, immédiatement utilisables. Et pour mettre le ministère de l'Agriculture en état d'accomplir l'oeuvre qu'on attend de lui, il faut augmenter son budget le plus possible.

L'agriculteur, continue M. Fortier, ne réalise pas un bénéfice proportionné à son capital et à son travail, et cela tient surtout à ce qu'il n'est pas renseigné comme il devrait l'être. Personne ne conteste l'utilité des écoles d'agriculture, mais on ne peut pas en bâtir partout. En revanche, on peut établir un très grand nombre de petites fermes modèles sous la direction de cultivateurs expérimentés.

S'appuyant sur des statistiques, M. Fortier démontre que depuis une décennie, la population urbaine de la province de Québec n'a pas cessé d'augmenter, par les afflux de l'immigration et au détriment de la population rurale,

à tel point que celle-ci n'est, à l'heure actuelle, nullement supérieure à celle-là. D'autre part, depuis 1909, le nombre des animaux fournissant la viande de boucherie n'a pas cessé de décroître de façon alarmante, dans notre province; et les protestations de la Chambre de commerce à ce sujet sont demeurées sans réponse.

Comment s'étonner, après cela, de l'excessive cherté de la vie, et comment contester que le seul remède radical soit l'augmentation de la production?

M. le ministre de l'Agriculture demande à M. Adélar Fortier de déposer un mémoire devant le Comité.

M. le Dr Harrison, principal du Collège d'agriculture McDonald, confirme ces vues: La cause profonde de la cherté de la vie, c'est l'augmentation de la population urbaine et la diminution de la population rurale; le remède, ce serait l'accroissement de la production; et le moyen, la diffusion de l'enseignement agricole.

Il y a en Europe, rappelle M. Joseph Quintal, 30 millions de consommateurs qui, pour la plupart, étaient avant la guerre, des producteurs. Il faut les nourrir. Le blé se vend \$1.76 à Winnip et on peut en acheter à 96 cents en Australie. Et cependant l'Amirauté britannique vient chercher des blés canadiens. Ce qui prouve qu'en ces temps troublés, la question de prix n'entre en ligne de compte qu'après celle de la facilité et de la rapidité du transport. C'est pourquoi le Canada satisfait actuellement à une immense demande de l'Europe. Et c'est ce qui explique la cherté de la vie.

Je ne vois pas, continue M. Quintal, de remède immédiat à la situation; mais nous avons à notre portée une cure préventive: c'est de développer la production agricole. Et je crois qu'il serait recommandable de faire pour l'agriculture en général ce qu'on a fait, dans la province de Québec, pour le développement de l'industrie laitière.

Appelé à prendre la parole, M. J.-E.-C. Daoust remarque que l'heure est avancée et que, du reste, tout ce qu'il pourrait dire sur la question, ne ferait que confirmer les témoignages de MM. Fortier et Quintal.

## Commission de législation

### Organisation fédérale de bureaux de placement

La Commission de législation a pris connaissance de la lettre de Mrs E. St. John Wileman (21 novembre), invitant la Chambre de commerce à faire partie de la délégation qui ira prochainement demander au premier ministre d'organiser un système national de bureaux de placement.

La commission a l'honneur de prier le conseil de se reporter au rapport qu'il a adopté le 23 février 1916, et dans lequel il déclarait que la Chambre de commerce verrait avec plaisir le conseil des ministres rechercher s'il

serait opportun de créer un organisme de ce genre; et de suggérer que la Chambre de commerce s'en tienne à cette opinion, que Mrs E. St. John Wileman pourra rappeler au ministère quand la délégation se présentera devant lui.

*Le président de la commission:*

N. PERODEAU

Montréal, 6 décembre 1916.

## **Commission d'agriculture**

### **La culture du blé**

La commission d'agriculture a l'honneur de prier le conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal de représenter au gouvernement provincial qu'il serait dans l'intérêt de la province de Québec d'augmenter la production du blé dans les régions les plus propres à cette culture, et de le prier de mettre la question à l'étude et de prendre, avant les prochaines semaines, les moyens de la résoudre de la façon la plus avantageuse possible et dans l'intérêt général.

*Le président de la commission:*

ADELARD FORTIER

Montréal, 6 décembre 1916.

## **Exportation de pommes de terre aux Etats-Unis**

### **Amendement important**

Nous recevons de M. le sous-ministre de l'Agriculture dans le Ministère provincial le communiqué suivant:

Le Ministère fédéral de l'agriculture vient d'être avisé d'un amendement important à ces règlements.

A l'avenir, les expéditions de pommes de terre canadiennes allant aux Etats-Unis ne seront pas astreintes comme précédemment, à passer par certains ports désignés; elles seront admises à tous les ports d'entrée, sur présentation d'un permis remis à l'importateur américain par le Bureau fédéral de l'Horticulture à Washington, et sans inspection, à moins qu'une inspection ne soit spécialement exigée par le Bureau, mais chaque expédition doit être accompagnée de deux copies d'un certificat sanitaire (*certificate of soundness*), signé par l'expéditeur, et attestant que les pommes de terre sont aussi saines qu'il

est possible de les avoir dans le commerce et que l'expédition ne contient pas plus de dix pour cent de tubercules présentant des traces de gale, de pourriture sèche, de fusariole, ou d'autres maladies, prises ensemble.

En s'adressant au consignataire américain pour connaître le numéro de son permis, les expéditeurs canadiens devront demander, en même temps, un nombre suffisant de copies du certificat sanitaire pour couvrir toutes les expéditions qu'ils se proposent de faire.

**AVIS IMPORTANT:** Les expéditeurs canadiens présentant pour l'exportation aux Etats-Unis des pommes de terre qui ne répondent pas aux exigences du certificat sanitaire s'exposent à voir leurs expéditions refusées; ils s'exposent également à perdre leurs permis et à se voir refuser, pour leurs expéditions, l'émission de nouveaux permis.

Pour plus amples renseignements au sujet de ces règlements, s'adresser au botaniste du Dominion, ferme expérimentale centrale, à Ottawa.

## **La Foire d'Echantillons de Lyon**

### **Plan coopératif de participation**

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la lettre suivante, que nous adressent MM. Seurot, Bernard et Cie, (432 Birks Building, 14 Phillips square), représentants à Montréal du Comité d'organisation de la Foire d'échantillons de Lyon:

Messieurs les Membres de la

Chambre de Commerce du district de Montréal.

Messieurs,

Nous vous confirmons notre circulaire du 1er décembre, nous mettant à votre disposition pour tous renseignements concernant l'offre de vos produits aux nombreux visiteurs français, alliés et neutres que recevra la prochaine Foire de Lyon.

Pour faciliter la participation à cette foire de maisons ne pouvant déplacer un de ses membres, ou reculant devant les frais qu'occasionnerait un déplacement en France, nous avons décidé de nous charger de former un groupement de produits canadiens qu'on serait désireux de présenter à Lyon. Des employés spécialistes pour chaque branche seront chargés de prendre, sous notre direction, les ordres qui seront transmis par nos soins aux maisons intéressées.

Nous rappelons que la foire de Lyon n'est pas un marché pour articles à livrer de suite, mais seulement un comptoir où des commandes sont prises avec délais de livraison atteignant parfois une année et au-delà.

En raison des difficultés présentes, les prix devront être établis, marchandises prises au lieu de production. Nous nous chargerons en France de la conversion en monnaie du pays et d'y ajouter les droits de douane, faisant toutes réserves, quant au transport et aux assurances, qui seront laissés à la charge des acheteurs.

Pour couvrir les frais de cette organisation, nous demandons à chaque maison une remise de cinq pour cent sur les affaires que nous lui procurerons, et une contribution fixe de \$150. pour la location et l'aménagement d'un emplacement, déballage, disposition des échantillons, etc., plus, la coopération, au prorata du nombre des adhérents au groupement, à un honoraire fixe de \$3000, représentant nos frais de voyage et de personnel.

Par le tableau ci-dessous, on remarquera que la réunion de 12 maisons seulement portera la contribution, tous frais compris, sauf toutefois le transport des échantillons, à la somme minime de \$400 pour chacune.

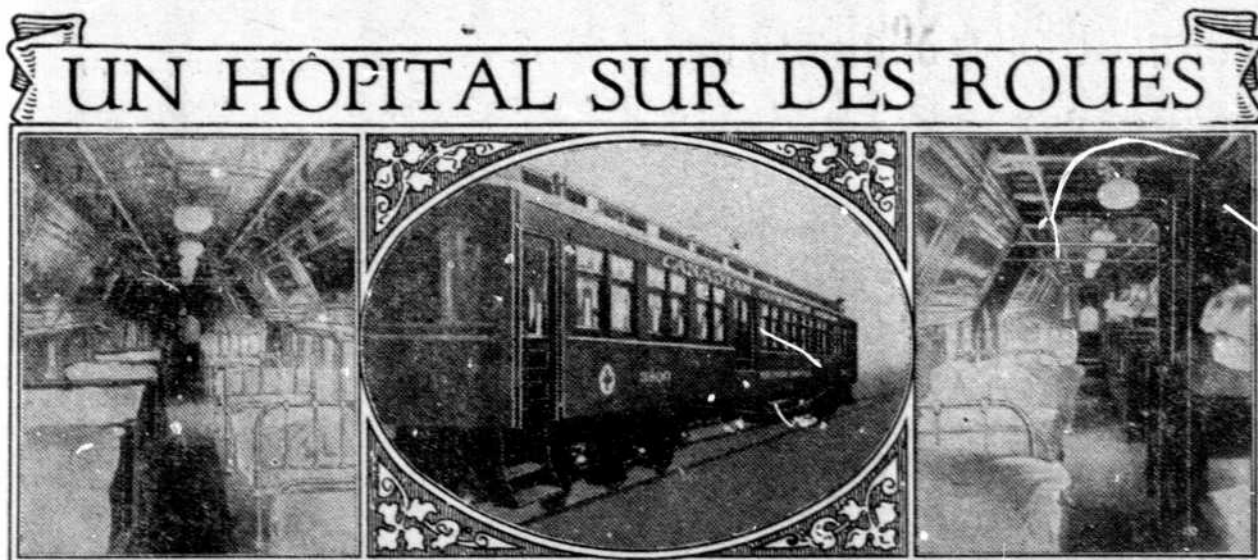
	Frais généraux	Emplacement et divers	Total
1 exposant . . . . .	\$3000. . . . .	\$150. . . . .	\$3150.
2 " . . . . .	1500. . . . .	150. . . . .	1650.
3 " . . . . .	1000. . . . .	150. . . . .	1150.
4 " . . . . .	750. . . . .	150. . . . .	900.
5 " . . . . .	600. . . . .	150. . . . .	750.
6 " . . . . .	500. . . . .	150. . . . .	650.
7 " . . . . .	430. . . . .	150. . . . .	580.
8 " . . . . .	370. . . . .	150. . . . .	520.
9 " . . . . .	330. . . . .	150. . . . .	480.
10 " . . . . .	300. . . . .	150. . . . .	450.
11 " . . . . .	270. . . . .	150. . . . .	420.
12 " . . . . .	250. . . . .	150. . . . .	400.

Les adhésions pour les emplacements étant reçues jusqu'au 31 décembre, il importe de prendre dès maintenant les dispositions nécessaires, pour que nous puissions régler au mieux tous les détails de l'organisation.

Dans l'espoir de vous lire par un prochain courrier, nous vous présentons, Messieurs, nos bien sincères salutations.

SEUROT, BERNARD & Cie,  
par Louis E. Bernard.

N.B.—Nos références: M. le Président de la Chambre de commerce française de Montréal; Monsieur le Consul Général de France, Montréal.



Le Gouvernement Canadien vient de faire terminer aux ateliers de Moncton le premier char-hôpital au Canada, et il servira au transport de nos blessés qui reviendront du front. Un des chars-dortoirs a été converti en char-hôpital.

On a enlevé, sur un côté, tous les lits ordinaires, ainsi que le fumoir, et on y a installé cinq lits d'hôpital. Ces lits sont rigides et solidement fixés, de manière à pouvoir mieux soigner le malade; ils sont à la hauteur voulue, de manière que le blessé pourra, sans fatigue, jouir du panorama.

Les doubles portes, au centre du char, s'ouvrent largement, pour per-

mettre aux brancardiers d'y circuler aisément. On a construit des armoires pour les médicaments et les instruments de chirurgie. Il y a aussi un petit buffet pour service médical: eau stérilisée, préparation d'aliments légers, etc. En un mot, on semble n'avoir rien oublié: même les rideaux des portes centrales protègent contre les courants d'air et cachent la vue des autres lits.

Même de l'extérieur, l'on voit clairement le but de ce char: les mots "Military Hospital" sont écrits en grosses lettres sur les côtés, et le signe de la "Croix Rouge" est peint à chaque bout. Le Ministre des Chemins de Fer doit faire cons-

truire plusieurs autres chars semblables. Un de ces chars ne contiendra que des lits; on enlèvera tous les sièges, on ôtera les portes des extrémités, pour permettre aux brancardiers d'y passer facilement, et on enlèvera les portes centrales, ce qui permettra d'y placer plusieurs lits. Il y aura une garde-malade et une ordonnance sur chaque char; un médecin prendra soin des malades de cinq chars. Ce travail a été entrepris à l'instigation de la Commission des Hôpitaux Militaires, qui, déjà, se prépare à recevoir et à traiter un grand nombre de soldats Canadiens blessés, et actuellement dans les hôpitaux d'Europe.

# Ecole Polytechnique

DE MONTREAL

L'Ecole Polytechnique comprend:

- A. Ecole de Préparation.—Une ou deux années d'études. Les Bacheliers ès-Sciences et ès-Arts y sont admis sans examen.
- B. Division des Ingénieurs. — Ingénieurs civils: quatre années d'études. Ingénieurs spécialistes: une année complémentaire.
- C. Division des Architectes. — Quatre années d'études.

Examens d'admission en juin et en septembre.

## Ecole des Arts Décoratifs et Industriels

Sous le contrôle et la direction de l'Ecole Polytechnique.

Certificat de capacité après 3 années d'études.

Envoi du prospectus sur demande au Directeur des Etudes, 228 rue St-Denis, Montréal.

# Quebec, Montreal & Southern Ry

Cette compagnie de chemin de fer fait le service entre Montréal et Fortierville, en passant par Sorel, Yamaska et Nicolet.

Depuis quelques années surtout, on ne néglige rien pour donner de meilleurs wagons, un service rapide et toute l'accommodation désirable.

C'est la ligne la plus directe vers Nicolet. Fortierville étant à 55 milles de Lévis, le trajet Québec-Montréal sera considérablement raccourci quand le réseau sera complété.

Sorel, par ses chantiers maritimes, est l'une des villes les plus florissantes de la rive sud du St-Laurent.

Les sources Abénakis, dont les propriétés curatives sont très connues aux Etats-Unis et au Canada, sont aussi desservies par ce chemin de fer, via St-François du lac.

Nicolet, qui compte une population considérable et fait un commerce important, est relié directement à Montréal par le chemin de fer Quebec, Montreal & Southern.

Sous la nouvelle administration, les trains entrent et sortent directement de Montréal — gare Bonaventure— sans transbordement à St-Lambert, comme autrefois.

# MONTREAL TRAMWAYS CO

## Horaire du service suburbain 1915-16

### LACHINE

<b>Du Bureau de Poste.</b>	10 min. Service de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
	20 min. Service de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
	10 min. Service de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.
<b>De Lachine.</b>	20 min. Service de 7.10 p.m. à 12.00 minuit
	20 min. Service de 5.30 a.m. à 8.50 a.m.
	10 min. Service de 8.50 a.m. à 9.00 a.m.
	20 min. Service de 9.00 a.m. à 4.00 p.m.
	10 min. Service de 4.00 p.m. à 8.00 p.m.
	20 min. Service de 8.00 p.m. à 12.10 a.m.
	Dernier char extra à 12.50 a.m.

### SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL.

<b>De la rue St-Denis à St-Vincent de Paul.</b>	10 min. Service de 5.30 a.m. à 8.00 a.m.
	20 min. Service de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
	10 min. Service de 4.20 p.m. à 6.40 p.m.
	20 min. Service de 6.40 p.m. à 8.00 p.m.
	30 min. Service de 8.00 p.m. à 11.30 p.m.
	Char pour Henderson seulement . . . . . 12.00 a.m.
	Char pour St-Vincent de Paul . . . . . 12.40 a.m.
<b>De St-Vincent de Paul à la rue St-Denis.</b>	10 min. Service de 5.50 a.m. à 8.10 a.m.
	20 min. Service de 8.10 a.m. à 4.50 p.m.
	10 min. Service de 4.50 p.m. à 7.10 p.m.
	20 min. Service de 7.10 p.m. à 8.30 p.m.
	30 min. Service de 8.30 p.m. à 12.00 minuit
	Char de Henderson à la rue St-Denis . . . . . 12.30 a.m.
	Char de St-Vincent à la rue St-Denis . . . . . 1.10 a.m.

### CARTIERVILLE

<b>De Snowdon Jct.</b>	20 min. Service de 5.20 a.m. à 8.40 p.m.
	40 min. Service de 8.40 p.m. à 12.00 minuit
<b>De Cartierville</b>	20 min. Service de 5.40 a.m. à 9.00 p.m.
	40 min. Service de 9.00 p.m. à 12.20 a.m.

### DE LA MONTAGNE

<b>De l'Ave du Parc et Mont-Royal.</b>	20 min. Service de 5.40 a.m. à 12.20 a.m.
<b>De l'Ave Victoria.</b>	20 min. Service de 5.50 a.m. à 12.30 a.m.
<b>De l'Ave Victoria à Snowdon</b>	10 min. Service de 5.50 a.m. à 8.30 p.m.

### BOUT DE L'ILE

<b>De Lasalle et N.-Dame.</b>	40 min. Service de 5.00 a.m. à 12.00 minuit
-------------------------------	---

### TETRAULTVILLE

<b>De Lasalle et N.-Dame.</b>	15 min. Service de 5.00 a.m. à 8.00 a.m.
	30 min. Service de 9.00 a.m. à 1.30 p.m.
	15 min. Service de 3.30 p.m. à 7.05 p.m.
	30 min. Service de 7.00 p.m. à 12.00 minuit

### POINTE AUX TREMBLES

<b>De Notre-Dame et Ière Avenue, Malsonneuve.</b>	15 min. Service de 5.15 a.m. à 8.00 p.m.
	20 min. Service de 8.00 p.m. à 12.30 a.m.
	Dernier char extra pour le Boulevard St-Bernard à 1.30 a.m.

Toutes COMMANDES exécutées promptement dans toutes les parties de la ville sans frais extra, AUX PLUS BAS PRIX

Ordres par téléphone promptement exécutés.

1981 rue St-Denis, St-L. 8419      2115 rue de Chateaubriand, St-L. 5254  
A. DUFORT,      A. BEAUDOIN.

## DUFORT & BEAUDOIN

Importateurs et Marchands de  
BOIS ET CHARBON  
de toutes sortes.

PAILLE, GRAINS ET FOIN      EN GROS ET EN DETAIL

Bureau-Chef: 1402 AVENUE HOTEL DE VILLE.  
Tel. St-Louis 5742

Succursale: 998 Boul. St-Laurent, coin Roy.

Téléphone: Est 880

MONTREAL

Art. LaRue,  
C.A., L.I.C.Eugène Trudel,  
C.A., L.I.C.**LaRue & Trudel**COMPTABLES LICENCIES  
(Chartered Accountants)

126 rue St-Pierre - Québec

**LaRUE, TRUDEL & PICHER**Liquidateurs de faillites, administrateurs de  
successions, fiduciaires, compromis entre  
débiteurs et créanciers, expertises.

Téléphones: 4520-4521

P. A. Gagnon, C.A. Arthur L'Heureux, C.A.

**Gagnon & l'Heureux**Comptable licencié  
Chartered AccountantChambres 315, 316 et 317,  
EDIFICE BANQUE DE QUEBEC**11, PLACE D'ARMES**

MONTREAL

Tél. Main 4912

Eugène Prévost  
L.I.C.Rodolphe Bédard  
L.I.C.**Prévost & Bédard**EXPERTS COMPTABLES  
Vérificateurs et liquidateursEdifice Royal Trust, 107 St. Jacques  
Chambre 508. Tél. Main 1056**Alex. Desmarteau**

COMPTABLE VERIFICATEUR

Spécialité:

Liquidation de faillites  
Compromis effectués.No 60 Rue NOTRE-DAME Est  
MONTREAL

Tél. Main 3285

**Ernest St-Amour**

Comptable et liquidateur de faillites

Chambres 513 et 514

Edifice Banque de Québec

11 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Téléphone Main 3570.

**L.-A. CARON**

COMPTABLE LICENCIE

Institut des Comptables et Auditeurs  
de la province de Québec

—O—

48, rue NOTRE-DAME O., MONTREAL

**Dr J. H. Villeneuve M. V.**

(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)

Spécialiste des maladies du chien

266, rue CRAIG Est, Montréal

Téléphone, Main 1398. JOUR ET NUIT.

Rich. Jenkinson

H. H. Beaulieu

J. G. Duhamel

TEL. MAIN 7575

**Duhamel, Jenkinson & Beaulieu**

COMPTABLES et LIQUIDATEURS

COLLECTIONS, VERIFICATIONS, ETC.

MONTREAL

92 rue Notre-Dame Est,  
EDIFICE "LA SAUVEGARDE"**JOS. BRUNET**

LIMITÉE

Manufacturier et importateur de

GRANIT A CONSTRUCTION,  
MONUMENTS, ETC.

Spécialité: SCULPTURE ET STATUES

675, chemin de la côte des Neiges

Tél. Up 1466

MONTREAL

**C. E. Racine & Cie**

COURTIERS EN DOUANE

Bureau 121

Edifice Board of Trade, Montreal

Téléphone Main 8321

**Lefebvre & Lefebvre**

Comptables

Liquidateurs Collections  
Commissaire Cour Supérieure

Edifice "CHAMBRE DE COMMERCE"

76; RUE S.-GABRIEL

MONTREAL

**H. Beauregard**

Entrepreneur général

70, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

Tél. Main 735

**Joseph Fortier LIMITEE**

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magasin et  
sur commande. Fourniture pour chancellerie.ATELIER DE TYPOGRAPHIE  
REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

Angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444. Tél. Bell Main 448.

**J. D. CAMIRAND, Ltée**

149, rue ST-PAUL ouest, MONTREAL

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

de

Culvre, nicle, argent, or, lampes électriques  
portatives, lampes de voitures, etc. Horloges,  
bronzes et marchandises de fantaisie de toutes  
sortes.

Visitez nos magnifiques salles d'échantillons.

Phone: Bureau, Main 673

Manufacture, Main 3872

# BANQUE HOCHELAGA

## QUARANTE-DEUXIEME RAPPORT ANNUEL

### COMPTE DE PROFITS ET PERTES

30 novembre 1916.

#### CREDIT

Balance au crédit de Profits et Pertes le 30 novembre 1915 .....	\$ 40,622.08
Profits de l'année finissant le 30 novembre 1916, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, intérêts perçus d'avance sur escomptes et Réserves pour créances douteuses et mauvaises .....	546,011.90
	<u>\$ 586,633.98</u>

#### DEBIT

Dividende payé le 1er mars 1916 .....	\$90,000.00
Dividende payé le 1er juin 1916 .....	90,000.00
Dividende payé le 1er septembre 1916 .....	90,000.00
Dividende payé le 1er décembre 1916 .....	90,000.00
	<u>\$ 360,000.00</u>
Porté au fonds de pension des employés .....	5,000.00
Réserve pour dépréciation sur placements et autre actif .....	110,000.00
Taxe de guerre sur la circulation des billets de la Banque au 30 novembre 1916 .....	36,385.13
Amortissement du mobilier .....	22,536.80
Souscription au fonds patriotique canadien .....	10,000.00
Balance au crédit de Profits et Pertes le 30 novembre 1916 .....	42,711.05
	<u>\$ 586,633.98</u>

Le Gérant-général: BEAUDRY LEMAN.

Le Président: J. A. VAILLANCOURT

### BILAN

30 novembre 1916.

#### PASSIF

Capital versé .....	\$ 4,000,000.00
Fonds de Réserve .....	3,700,000.00
Dividendes impayés .....	4,836.17
Dividende payable le 1er décembre 1916 .....	90,000.00
Balance au compte de Profits et Pertes .....	42,711.05
	<u>\$ 7,837,547.22</u>

Billets de la Banque en circulation .....	\$ 4,154,382.00
Dépôts ne portant pas intérêt .....	5,338,234.51
Dépôts ne portant pas intérêt, y compris l'intérêt accru jusqu'à la date de l'état .....	24,242,305.61
Balances dues aux Banques et aux Correspondants dans le Royaume-Uni et à l'étranger ..	234,728.16
Acceptations de lettres de crédit .....	54,330.41
	<u>\$34,023,980.69</u>

\$41,861,527.91

#### ACTIF

Or et espèce monnayées .....	\$ 392,592.47
Billets du Dominion .....	3,953,467.75
	<u>\$ 4,346,060.22</u>
Dépôt entre les mains du Ministre des Finances en garantie de la circulation .....	171,467.29
Dépôt aux Réserves centrales d'or .....	700,000.00
Billets des autres Banques .....	259,562.00
Chèques sur autres Banques .....	1,294,929.35
Balances dues par d'autres Banques au Canada .....	925,598.49
Balances dues par des Banques et des Correspondants étrangers .....	1,715,534.40

\$ 9,413,151.75

Valeurs des Gouvernements fédéral et provinciaux du Canada (au prix du marché) .....	\$ 896,483.60
Valeurs municipales canadiennes et valeurs publiques britanniques, étrangères et coloniales, autres que les valeurs publiques canadiennes (au prix du marché) .....	3,677,634.87
Obligations de chemins de fer, débetures et actions (au prix du marché) .....	304,307.00

\$ 4,878,425.47

Prêts à demande et prêts à courte échéance au Canada, sur obligations, débetures et actions .....	1,686,053.62
---	--------------

\$15,977,630.84

Prêts aux corporations municipales, paroissiales et scolaires .....	1,275,723.53
Autres prêts courants et escomptes en Canada (déduction faite des intérêts perçus d'avance) .....	22,259,301.10
Créances en souffrance déduction faite des pertes possibles .....	148,255.82
Engagements pris par clients en raison de lettres de crédit .....	54,330.41
Immeubles autres que les édifices de la Banque .....	227,074.93
Hypothèques sur des immeubles vendus par la Banque .....	106,533.48
Edifices de la Banque au prix coûtant, déduction faite des amortissements et hypothèques ..	1,557,402.65
Autre actif non compris dans les articles qui précèdent .....	255,275.15

\$41,861,527.91

Le Gérant-général: BEAUDRY LEMAN.

Le Président: J. A. VAILLANCOURT.

## LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

### CERTIFICAT DES VERIFICATEURS

Nous avons l'honneur de faire rapport aux actionnaires de la Banque d'Hochelaga :  
Que nous avons contrôlé la caisse et vérifié les valeurs de la Banque au Bureau Principal, le 30 novembre 1916 et à une autre date, tel que requis par la Section "56" de l'Acte des Banques et que nous avons constaté que le tout concordait avec les entrées respectives dans les livres de la Banque, et que nous avons aussi, dans le cours de l'année écoulée, fait l'examen des comptes de quelques-unes des principales succursales ;  
Que nous avons obtenu tous les renseignements et les explications que nous avons demandés, et que, dans notre opinion, les transactions de la Banque dont nous avons eu connaissance étaient dans les limites de ses pouvoirs ;  
Que nous avons examiné les livres au Bureau-Chef et comparé le Bilan ci-dessus avec ces livres et les rapports certifiés des succursales, et que, dans notre opinion, et au meilleur de notre connaissance d'après les renseignements qui nous ont été donnés et tel qu'indiqué par les livres, il est rédigé de façon à démontrer fidèlement et exactement l'état des affaires de la Banque.

S. ROGER MITCHELL, C.A.  
GEO. GONTHIER, L.I.C.  
Vérificateurs.

Montréal, 14 décembre 1916.

Vos Directeurs désirent marquer leur appréciation du dévouement et du zèle qui ont été manifestés par les officiers et les employés de la Banque et reconnaître que leur travail et leur co-opération ont grandement contribué aux résultats obtenus.

Les affaires d'une banque sont affectées par une multitude de causes et tous les éléments de la vie économique d'un pays ont leur répercussion immédiate ou lointaine sur ses opérations. Pour compléter l'analyse du rapport financier de la Banque pour l'exercice écoulé, quelques remarques générales sur la marche des affaires au Canada peuvent paraître opportunes.

Et tout d'abord examinons la situation de notre grande industrie nationale, de la base fondamentale de notre richesse et de notre prospérité, de l'agriculture. La récolte de 1915 avait été abondante et sa valeur marchande s'est élevée à environ huit cents millions de dollars; celle de 1916 lui est très inférieure comme quantité mais on estime qu'elle rapportera au pays à peu près autant, par suite de la hausse des prix qui résulte d'une demande pour les denrées alimentaires bien supérieure à la production. L'industrie laitière a été des plus prospères, tous ses produits ont été en grande demande, les prix ont été très élevés et partout dans nos campagnes les cultivateurs semblent prospérer. Quel progrès immense serait réalisé si l'émigration constante des campagnes vers les villes pouvait cesser et se changer en un retour graduel d'une partie de notre population vers les champs fertiles et hospitaliers qui dans toutes les parties du pays réclament des bras et promettent avec une vie meilleure et plus saine plus d'indépendance et de satisfaction.

A côté de l'agriculture nos forêts occupent une place qui devient chaque jour plus importante et elles constituent une source de richesse croissante pour la province de Québec. Les usines de pâte de bois et de papier sont très prospères et cette industrie est susceptible de se développer dans des proportions considérables. Une amélioration marquée se fait sentir dans la demande pour le bois de sciage dont le commerce a souffert des frets élevés pour l'étranger et d'une consommation moindre dans le marché local.

Des économistes sérieux affirment que la guerre en amenant une hausse considérable dans les prix de nos produits naturels en provoquant une grande demande pour nos produits manufacturés a évité à notre pays une crise économique très grave qui devait résulter de la spéculation générale sur les valeurs immobilières dans tout le pays, et de dépenses énormes encourues par les Gouvernements et les corps publics pour des travaux et améliorations qui anticipaient le développement économique du pays. Quoi qu'il en soit, le chiffre de nos exportations est passé de \$459,000,000 en 1914, à \$550,000,000 en 1915 pour atteindre en 1916 \$1,172,700,000; en même temps le chiffre de nos

importations qui était en 1914 de \$514,000,000, en 1915 de \$422,000,000, a atteint en 1916 \$717,000,000. Ces chiffres sont incontestablement satisfaisants, mais il ne faut pas oublier que durant cette période de guerre, les prix de certaines de nos denrées ont presque triplé et qu'une bonne partie du mouvement commercial vers l'étranger a un caractère transitoire et peut cesser brusquement.

Les hommes d'affaires sérieux distinguent nettement combien aléatoire est l'activité commerciale actuelle, aussi leur effort est-il dirigé en vue de fortifier leur position financière en diminuant leur passif, et en utilisant les bénéfices réalisés à créer des réserves pour couvrir des pertes possibles et des dépréciations probables de leur actif; leur attention est éveillée sur le danger d'accumuler des stocks de marchandises achetées à des prix de guerre et qui sont susceptibles de subir des baisses énormes, leurs disponibilités sont employées à payer leurs dettes et le surplus est consacré à l'achat de valeurs dont le rendement est assuré. Ces règles de conduite devraient sans doute être suivies par tout le monde et en tout temps, mais, malheureusement, elles sont ignorées d'un grand nombre qui croient pouvoir remplacer le travail par la spéculation et le capital par les dettes.

Du haut en bas de l'échelle sociale, dans l'administration des affaires publiques comme dans la vie privée, des règles d'économie s'imposent, sans quoi des déboires sérieux attendent notre pays. Quand les nations les plus riches jugent nécessaires d'imposer à leurs citoyens, sans distinction de classe ou de fortune, des privations et des restrictions qui portent même sur leur nourriture quotidienne, il paraîtrait extraordinaire qu'il fût possible au Canada, pays jeune, en pleine période de développement et qui est fortement endetté vis-à-vis de ces mêmes pays, d'ignorer impunément les règles que dicte la plus élémentaire prudence. Dans les douze mois qui se sont terminés à la fin de mars 1916, on a importé au Canada des objets de luxe pour une valeur de trente-deux millions de dollars comprenant des automobiles, de la gasoline, des soieries, dentelles, articles de fantaisie, bijoux, parfums et liqueurs et cela en pleine période de guerre et en même temps que notre dette nationale augmente rapidement avec son complément de taxes et de charges nouvelles.

Espérons que la fin de la guerre trouvera notre pays préparé à faire face aux problèmes nouveaux qui se présenteront en grand nombre à l'attention de nos gouvernants et de nos hommes d'affaires. Ces questions peuvent surgir dans quelques mois comme elles peuvent venir demander demain une solution, et si la guerre a pu amener un correctif aux excès qui ont accompagné une période de grande prospérité il ne faudra compter lors de la paix que sur la richesse de notre sol, la clairvoyance de nos dirigeants et le savoir-faire de notre population.

# BANQUE DE MONTREAL

Etablie en 1817

Capital versé: \$16,000,000

Surplus: \$16,000,000

Profits indivis: \$1,414,423

Total de l'actif: \$365,215,541.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: Sir Vincent MEREDITH, Bart.,  
Vice-président: M. C. B. GORDON.

M. R. B. Angus,  
M. C. R. Hosmer,  
M. A. Baumgarten.

M. E. B. Greenshields,  
Lord Shaughnessy, K.C.V.O.  
M. H. R. Drummond

Sir William Macdonald,  
M. Wm. McMaster,  
M. D. Forbes Angus.

Capt. Herbert Molson.

M. Harold Kennedy

Siège social: MONTREAL.

Sir Frederick Williams-Taylor, L.L.D., gérant-général.

A. B. Bralthwaite, asst gérant-général.

Succursales et agences dans tout le Canada et à Terre-Neuve;  
à l'étranger: Londres, Angleterre, New-York, Chicago,  
Spokane, Etats-Unis.

AFFAIRES GENERALES DE BANQUE

# BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL VERSE ET FONDS DE RESERVE ..... \$7,700,000  
TOTAL DE L'ACTIF, AU-DELA DE ..... \$38,000,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président; l'hon. F.-L. Béique, vice-président;  
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonner.  
Beaudry Leman, Gérant général.

Yvon Lamarre, Inspecteur; J.-C. Thivierge, Contrôleur.

F.-G. Leduc, gérant, bureau 95 rue S.-Jacques; P. A. Lavallée, gérant adjoint.

Siège Social: MONTREAL.

164 Succursales et Agences au Canada.

32 Bureaux de Quartiers.

La Banque émet des Lettres de Crédit Circulaires et Mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde, ouvre des crédits commerciaux, achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.

# La Banque des Marchands du Canada

FONDEE EN L'AN 1864

CETTE BANQUE

Capital versé - - - \$7,000,000  
Réserve et profits indivis - 7,250,984

Siège social: 205, RUE ST-JACQUES

Sir H. Montagu Allan, K. W. Blackwell,  
Président. Vice-Président.

Thos. Long Andrew A. Allan F. Robertson  
Alex. Barnet C. C. Ballantyne G. I. Cairns  
F. Orr Lewis A. J. Dawes A. B. Evans

F. Howard Wilson E. F. Hebdon

E. F. Hebdon, Directeur-gérant  
D. C. Macarow, Gérant-général.

T. E. Merrett, Surintendant des succursales et insp.  
en chef.

Succursales dans la ville: 1255, rue Sainte-Catherine  
Est; 320, Sainte-Catherine Ouest; 1319, Boulevard  
Saint-Laurent; 1896, Boulevard Saint-Laurent; 472  
rue Centre, et Colin St-Denis et St-Zélie

Transige des affaires de banque en général, émet des crédits commerciaux négociables en Chine, au Japon et ailleurs, des lettres de crédit pour voyageurs valables dans toutes les parties du monde, des mandats payables sans frais dans toutes les banques du Canada.

Grâce à nos 217 succursales réparties entre l'Atlantique et le Pacifique, nos facilités pour la transaction des affaires sont inégalables.

## DEPARTEMENT D'EPARGNE

On reçoit des dépôts de \$1.00 en montant; on paye le taux d'intérêt le plus élevé.



# BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Capital autorisé: \$2,000,000. Capital versé: \$1,000,000. Fonds de réserve: \$650,000.  
SIEGE SOCIAL: 7 ET 9 PLACE D'ARMES. Total de l'actif au 31 décembre 1913: \$14,389,491.76.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président: M. H. Laporte, président de Laporte Martin, (Ltee). M. G. M. Bosworth, Vice-Président Canadian Pacific Railway Co.  
Vice-Président: M. W. F. Carstley, capitaliste. Hon. Alphonse Racine, président de l'Alphonse Racine, (Ltee).  
Vice-Président: M. Tancredé Bienvenu, administrateur de Lake of the Woods Milling Co. M. L. J. O. Beauchemin, président de la Librairie Beauchemin, (Ltee).  
M. Martial Chevalier, Dir.-Gén. du Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE  
(Commissaires Censeurs)

Président: Hon. Sir Alexandre Lacoste, C.R., Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.  
Vice-Président: Docteur E. P. Lachapelle, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.  
Hon. N. Pérodeau, N. P., Ministre sans portefeuille du Gouvernement de Québec.

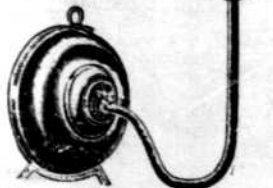
BUREAU CHEF.

Dir. cteur-gérant général: M. Tancredé Bienvenu. A. Giroux, secrétaire.  
MM. M. Larose, inspecteur en chef; J. A. Turcot, inspecteur; A. Thibault, sous-inspecteur.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.  
Emission de lettre de crédit circulaires payables dans toutes les parties du monde. Ouverture de crédits commerciaux.

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds déposés à son département d'Epargne, soient contrôlés par un Comité de censeurs qui examine mensuellement les placements ainsi faits.

La veilleuse  
MONTREAL  
BEAUTY  
Prix: \$1.00  
et 10c extra par  
malle



Donne toute une nuit  
d'éclairage pour  
1/4 de cent.

## Quincaillerie Generale

Importateur direct de  
**Ferronnerie**  
de construction  
**Coutellerie**

de table et de cui-  
sine, des meilleu-  
res marques.

## Ustensiles

de cuisine et articles de ménage

## Accessoires

pour hotel, café et restaurant

## Outils de précision pour tout et pour tous

SATISFACTION GARANTIE

L. J. A. SURVEYER, Limitée

52, boulevard St-Laurent

## Graines de Semence, Plantes, etc.

Mon nouveau catalogue fran-  
çais (le plus complet du  
pays) pour graines de légu-  
mes, fleurs, gazon, arbres  
d'ornementation et à fruits,  
arbustes, rosiers (85 varié-  
tés) etc., etc.



OLYMPIA.

SERA PRET VERS LE  
15 JANVIER

Je vous l'adresserai, sur  
demande. S. V. P. me donner  
votre adresse, Tél. Main 3036,  
aujourd'hui.

ARTICLES POUR VOLAILLES, TOUTES ESPECES

## HECTOR L. DERY

21 et 23 NOTRE-DAME EST

MONTREAL

Essayez une caissette de notre fameuse

# Frontenac

l'égale des meilleures bières importées

**ETIQUETTE BLEUE** "SPECIAL," la reine des Bières  
Canadiennes.

**ETIQUETTE ROUGE** "STANDARD," la Bière des Fa-  
milles Canadiennes.

**ETIQUETTE BRUNE** "TRIANON," une Bière brune  
forte, nutritive.

137 BRASSERIE FRONTENAC LIMITEE, MONTREAL



## BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY.

ASSURANCE-INCENDIE

BUREAUX :

Edifice Royal, - 2 place d'Armes,  
MONTREAL.

Agents demandés dans tous  
les districts non représentés.